

# JOURNAL HELVETIQUE

OU

## RECUEIL

DE PIÈCES FUGITIVES DE  
LITTÉRATURE CHOISIE;

DE POÉSIE ; DE TRAITÉS  
*d'Histoire , ancienne & moderne ; de Découvertes des Sciences & des Arts ; de Nouvelles de la République des Lettres ; & de diverses autres Particularités intéressantes & curieuses, tant de Suisse , que des Païs Etrangers.*

DEDIE' AU ROI.

JUILLET 1745.



À NEUCHÂTEL.

DE L'IMPRIMERIE DES JOURNALISTES 1745.



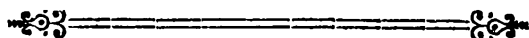


JOURNAL

HELVETIQUE,

DEDIE AU ROI.

JUILLET 1745.



RECHERCHES

*Sur la Fondation de l'Eglise Cathédrale de*  
GENEVE.

MONSIEUR,

J'AI répondu à la Question que vous m'avez faite sur l'origine de l'Aigle double qui fait les Armes de l'Empire\*. Je vous ai envoie sur ce sujet une Dissertation d'un habile Home qui est au fait de ces Matières. Il reste encore un Article embarrassant, c'est l'Aigle Impériale qui est sculptée au haut du Frontispice de l'Eglise

A 2

de

\* Journ. Helvetiq. Mai p. 454.

#### 4 JOURNAL HELVÉTIQUE

de St. Pierre de Genève. Vous me demandez comment on peut l'acorder avec l'origine assez moderne de cette Aigle double. Il faut dites-vous, ou que nôtre Cathédrale soit moins ancienne qu'on ne le prétend, ou que l'Aigle à deux têtes soit d'une date plus reculée que ne le disent ceux qui ont traité ce sujet. La difficulté n'est pas facile à résoudre. Je ne me suis pas senti assez habile pour en venir à bout tout seul. J'ai conféré avec un savant Antiquaire, qui m'a fourni quelques Eclaircissements que je vai vous communiquer. J'aurois bien voulu l'engager à me dresser un Mémoire sur ce sujet particulier, come avoit fait le Professeur Alleman sur l'Aigle Impériale en général; mais je n'ai pas pû gagner cela sur lui. Il a falu se contenter de quelques ouvertures qu'il m'a données.

Il me semble que pour trouver la date de nôtre Aigle Imperiale de Genève, il faut auparavant chercher celle du Temple même où elle est exposée. Tout dépend ici de s'assurer de quel Siècle est nôtre Edifice de St. Pierre, & de voir ensuite si le Fronton du Frontispice où est l'Aigle à deux têtes, est aussi ancien que le reste de l'Eglise.

Nous sommes assez embarrassés à bien marquer l'age de nôtre Cathédrale. Les  
Au-

Auteurs qui vivoient du tems qu'elle a été fondée, n'en ont rien dit. Ceux qui dans la suite ont écrit l'Histoire de Genève ne font que tâtoner sur cet article. Loin de nous doner quelque chose de satisfaisant là dessus, leurs conjectures sont plus propres à nous égarer qu'à nous mettre dans la bonne voie.

Voici ce qu'en dit *Spon* sur l'An 584.  
 „ *Gontran* Roi de Bourgogne augmenta les  
 „ Bénéfices de l'Eglise, & fonda la Cathé-  
 „ drale de St. Pierre. Mr. *Morus* qui a fait  
 „ une Harangue intitulée, *De duobus Ge-*  
 „ *nevæ Miraculis*, prouve par quelques Pas-  
 „ sages des Homélies d'*Avitus*, que ce fut  
 „ lui qui consacra cette Eglise.

Voiez, *Monsieur*, coment vous acorde-  
 rez ces deux choses. *Morus* a éfectivement  
 bien prouvé qu'*Avitus*, Archevêque, ou  
 come on parloit alors Métropolitain de Vien-  
 ne, consacra la principale Eglise de Ge-  
 nève, que l'on venoit de bâtir de son  
 tems; mais si cela est, *Gontran* qui ne  
 comença à régner que long tems après la  
 mort d'*Avitus*, ne peut pas l'avoir fondée.  
*Spon* met la date de cette fondation à l'An  
 584 & le Prélat à qui il la fait bénir, mou-  
 rut peu de tems après le Concile d'*Epone*  
 tenu en 517. sous *Sigismond*. Le Médecin  
*Spon* étoit un Antiquaire estimé. La fonda-

## 6 JOURNAL HELVÉTIQUE

tion d'une Eglise ancienne étoit un sujet tout à fait de son ressort, on devoit s'attendre que la date de la nôtre seroit bien établie dans son Histoire, & rien moins que cela.

Il faut donc tâcher de débrouiller ce Chaos. Començons par la dédicace d'*Avitus*. *Clovis* fit une cruelle guerre à *Gondebaud*; son Armée désola le Roïaume de Bourgogne. La Ville de Genève qui en dépendoit, fut sacagée & presque réduite en cendres. Nôtre principale Eglise fut brulée. C'est ce qui paroît par le titre d'une Homélie d'*Avitus* qu'il prononça pour la dédicace de cette Eglise quand on l'eut rebatie. On trouve des Fragmens de cette Homélie dans les Oeuvres de cet Archevêque de Vienne, que le Père *Sirmond* a donnée au Public. Il les a tirées principalement d'un précieux Manuscrit sur du Papier d'Egïpte, que *Godefroi* avoit vû autrefois chez le Président *de Thou* à qui il appartenoit. Il cite le titre de cette Homélie de cette manière, *Dicta in dedicatione Basilicæ Genava quam hostis incenderat*, c'est à-dire, Homélie prononcée à la dédicace de l'Eglise de Genève que l'Ennemi avoit brulée.

Quoi que l'on n'ait que quelques Fragmens de cette Homélie qui sont même extrêmement brouillez, parce que cet

An-

Ancien Manuscrit a beaucoup souffert des ravages du tems, on y apprend cependant que cette Eglise étoit déjà batië à l'honneur de St. Pierre, & portoit le nom de cet Apôtre come aujourd'hui. On trouve dans un endroit de cette Homélie qui s'est conservé, mais dans un Latin assez obscur, que *come St. Pierre autrefois, après avoir été en grand danger sur les eaux, en réchapa heureusement & en demeura victorieux, il étoit arrivé quelque chose de semblable à l'Edifice qui porte son nom, lequel après avoir essuié de grands périls, reparoissoit avec toute sa solidité.* Il insinue qu'il a été bâti d'une manière ferme & solide & qui semble promettre une longue durée\*.

Ce détail étoit nécessaire pour bien constater que sous *Gondebaud*, & pendant la vie d'*Avitus*, on bâtit à Genève une Eglise dédiée à St Pierre, & qui fut construite fort solidement. Vous voiez bien, *Monsieur*, la conséquence que j'en veux tirer; c'est que ceux qui ont attribué à *Gontran* la fondation de l'Eglise Cathédrale de Genève se sont trompés. La voila fort clairement bâtie par *Gondebaud*. Quelle aparence que l'on l'ait rebâtie dans l'espace de cinquante

A 4 ou

\* Soliditas que faciendis fabricis in principis quaeritur, hæc ad culmen obtinuit. Firmissimo altorum Ædium fundamine cacumina nostra tutiora sunt.

## § JOURNAL HELVÉTIQUE

ou soixante Ans? Après l'irruption de *Clavis*, tout ce Siècle la fût tranquille pour Genève. On n'y voit plus de ces Courses d'Ennemis qui mettent tout à feu & à sang dans une Ville.

C'est un Auteur Alleman qui a donné lieu à cette erreur que *Gontran* avoit fondé l'Eglise de St. Pierre de Genève. Il se nomme *Lazius*, Médecin de Vienne en Autriche, & il prend le titre d'Historiographe de *Ferdinand I.* Roi des Romains. Il dit, dans un Livre composé en 1555. que le Roi *Gontran* fonda deux Eglises Episcopales, celle de Genève & celle de *Maurienne*\*. *Lazius* étoit tort laborieux, mais il ne passe pas pour un Auteur fort exact. Il est cependant fort excusable de s'être mépris sur le Fondateur de nôtre Cathédrale, parce qu'il n'avoit pas vû les *Oeuvres d'Avitus*, qui ne furent publiées qu'environ un Siècle après sa mort.

Quand je dis que *Lazius* ne pouvoit pas avoir vû les *Oeuvres d'Avitus*, cela demande une petite Explication. Cet Evêque avoit composé des Sermons, des Lettres & des Poèmes. Ses Ouvrages en Vers avoient bien été publiez dès l'AN 1507. Mais ceux en Prose ne furent imprimez qu'en 1643. & c'est là qu'il est parlé de nôtre Eglise.

Ses

\* *Lazius*, de Migrationibus p. 615.



Ses Lettres font ce que l'on estime le plus. Il y traite plusieurs Matieres de Religion. Vous en trouverez un Extrait assez détaillé dans la *Bibliothèque Ecclésiastique de Dupin* \*. Quelquefois *Avitus* quite le ton sérieux, & va jusqu'à badiner assez agreablement avec ses Amis. Je ne ferai pas mal de vous donner l'Extrait d'une de ses Lettres de ce genre. Ces petites digressions doivent être permises. Dans des matieres aussi sèches que l'Histoire de la fondation d'une Eglise, un peu de variété n'est pas mal à propos.

La Lettre LXV. est adressée à *Maxime* Evêque de Genève. Le Stile en est assez obscur. Au travers d'un Latin fort dur, on entrevoit que le Métropolitain remercie l'Evêque d'un présent qu'il lui avoit fait. Il ne dit pas précisément en quoi consistoit ce présent; mais on voit qu'il regardoit la Table. On peut conjecturer avec beaucoup de vraisemblance, que nôtre Evêque lui avoit envoié une de ces belles Truites qui font l'honneur de nôtre Lac. Vous savez que *Grégoire de Tours* a dit que de son tems, on en péchoit qui pesoient jusqu'à cent Livres \*\*. *Avitus* en remercie donc

*Ma-*

\* Sur le VI. Siècle, pag. 10.

\*\* In hoc etiam Stagno ferunt Troctarum Piscium magnitudinem usque ad centum librarum pondera trutinari. De miraculis.

*Maxime.* Il lui marque „ Que son présent  
 „ l'a trouvé hors de Vienne, parce qu'il  
 „ étoit allé visiter un Monastère, ce qui  
 „ avoit été un surcroit de fatigue pour le  
 „ Messager. ( Il s'apeloit *Leonianus*, & il  
 „ paroît par la Lettre LXXVII que dans la  
 „ suite il parvint à l'Archidiaconat. ) Il ajoute,  
 „ que le pauvre *Leonianus* étoit arrivé fort  
 „ harassé, & le ventre vuide. Il le com-  
 „ pare aux Corbeaux d'Elie, qui ne tou-  
 „ choient point à la nourriture qu'ils por-  
 „ toient au Prophète; que la joie & la  
 „ reconnoissance est d'autant plus entière  
 „ que le présent est arrivé entier & sans  
 „ avoir été entamé par le Porteur; qu'il  
 „ traitera de son mieux ce fidèle Messager;  
 „ non pas cependant en lui faisant une  
 „ ample portion des bones choses qu'il a  
 „ apportées, dont assurément il ne doit man-  
 „ ger que sobrement, & ne tâter que d'une  
 „ dent, come l'on parle; mais qu'en é-  
 „ change il ne lui épargnera pas le bon  
 „ Vin de Vienne, qu'il lui en fera servir  
 „ copieusement & dans les plus grands  
 „ verres. ” Voilà le ton enjoué sur lequel  
 étoit monté le Métropolitain, quand il re-  
 mercia nôtre Evêque.

J'ai dit que c'est dans des Fragmens  
 d'Homélies d'*Avitus* que l'on trouve l'ar-  
 ticle de nôtre Cathédrale. Elle doit avoir  
 été

été bâtie depuis l'An 500. jusqu'à l'An 516. Si vôtre curiosité remonte encore plus haut, & que vous me demandiez si l'on ne fait rien de ce Temple que *Clovis* fit bruler à Genève, je ne vous puis répondre autre chose, *Monsieur*, si ce n'est que l'on soupçonne avec beaucoup de vraisemblance, que le Christianisme s'étant établi à Genève sur la fin du IV. Siècle, on consacra à l'usage des Chrétiens, un Temple d'Apollon, qui étoit dans le même emplacement où est aujourd'hui nôtre Cathédrale. Nos premiers Chrétiens de Genève n'étoient pas aussi scrupuleux qu'*Avitus*, qui vouloit que quand on s'étoit emparé des Temples des Hérétiques, on les démolit & l'on en rebâtit d'autres \*. On ne reconoit plus la bone humeur du Prélat dans une décision si outrée. Le Concile d'Orléans avoit décidé d'une manière contraire, quelques Années auparavant.

Outre ces deux Temples bâtis successivement dans le même lieu, il en faut compter un troisiéme, qui est ce'ui qui subsiste aujourd'hui C'est encore une erreur de nôtre Historien *Spon*, qui s'est imaginé que  
l'Eglise

\* voici le Canon qu'il dicta au Concile d'Epaone.  
Basilicas Hæreticorum quas tantâ execratione habemus,  
ut pollutionem earum purgabilem non putamus, sanctis  
utibus applicare despiciamus.

l'Eglise consacrée par *Avitus* est la même dont nous nous servons. *Le Bâtiment fut discontinué*, dit il, *jusqu'à l'An 990 que l'Empereur Othon le fit poursuivre* & *Conrad l'acheva l'An 1024\**. Que dites vous, *Monsieur*, de cette interruption de 400, Ans? Vous paroît-elle vraisemblable? Il seroit bien singulier qu'un Temple consacré au commencement du VI. Siècle, ne fut achevé que dans le XI. C'est ici un de ces endroits où l'on a sujet de se plaindre du peu de justesse de nôtre Historien. Il a pris des Matériaux par tout où il en a trouvé, mais sans se mettre fort peu en peine de les agencer & de les faire quadrer. On le voit souvent rapprocher des faits, qui doivent être séparés par un long intervalle. C'est encore beaucoup s'ils ne sont pas contradictoires les uns aux autres. Tous ces défauts se remarquent dans les cinq ou six lignes qu'il nous a laissés sur l'Histoire de nôtre Cathédrale. Cette Matière avoit donc absolument besoin d'un nouvel examen, & il est bon que vous nous aïez donné occasion d'y revenir.

Après avoir réfuté ceux qui veulent que *Gontran* ait fondé nôtre Eglise, il est bon de dire aussi un mot de la pensée de ceux qui croient que *Charlemagne* l'a réparée  
&

\* Hist. de Genève T. I. p. 28. Edit. in 4<sup>o</sup>.

& embélie. „ *Sur la fin du VIII. Siècle,*  
 „ dit nôtre Historien, *Charlemagne vint à*  
*Genève, où il tint Conseil de Guerre pour*  
*aller en Italie, contre Didier, Roi de Lom-*  
*bardie.*

Pepin Père de *Charlemagne* avoit passé à Genève vers l'An 756. avec une Armée formidable, qui avoit traverse toute la Bourgogne, pour aller en Italie, à la Prière du Pape, faire la Guerre à *Aistolphe* Roi des Lombards, qui assiégeoit Rome. *Charlemagne* prit la même route avec son Armée, quelques Années après, pour combatre aussi la même Nation. Ce Prince fit avancer son Armée auprès de Genève, pour la mener ensuite en Italie. Il vint lui même en nôtre Ville, où il tint Conseil avec ses principaux Officiers, sur la manière dont il s'y prendroit.

Dans ce Conseil de Guerre, il se trouva plusieurs Evêques, suivant l'usage de ce tems-là, & quelques Historiens lui ont donné le nom de *Sinode*. Cela a donné lieu à une équivoque singulière du Père *Sirmond*, qui a pris ce Conseil de Guerre pour un Concile, & l'a inséré dans son grand Recueil à l'An 773. & sous le titre de *Consilium Genavense*. Le Père Labbe l'a copié dans son Recueil des Conciles, & enfin le Père *Hardouin*, avec cette différence qu'il  
 aver-

#### 14 JOURNAL HELVÉTIQUE

avertit dans une Note Marginale, que ce Concile s'est tenu à Gènes en Italie, ce qui est absurde, puis qu'il s'agissoit principalement dans ce Conseil de Guerre de la manière de passer les Alpes.

*Charlemagne*, dit encore Spon, *confirma les Libertés & Privilèges de Genève & de son Eglise, & fit mettre sur le grand Portail de St Pierre, sa Statue, & au dessus une Aigle Impériale à deux têtes.* Il ajoute judicieusement qu'il croit cette Aigle plus récente. L'Éditeur de 1730 remarque dans une Note, que *Charlemagne* ne sauroit avoir fait graver les Armes Impériales en 773. puis qu'il n'étoit pas encore Empereur, & qu'il ne parvint à la Dignité Impériale que l'An 800. Cette preuve est sans réplique.

Ce raisonnement combat de même ce qu'avance le *Citadin Genevois*, „ Qu'au „ dessus de nôtre Aigle Impériale, on a „ voit posé la Statue de Charlemagne, avec „ sa Couronne Impériale, & son Sceptre „ Impérial d'une main, & l'Épée de l'autre, que cette Statue y étoit encore en „ 1535. \*.

L'Auteur tenoit cela d'une Tradition populaire, mais qui nous doit être fort suspecte. L'Aigle Impériale sculptée est tout au haut du Frontispice de l'Eglise, précisément

\* Le Citadin, pag. 28.

ment à la pointe du Fronton, & on veut que *Charlemagne* ait été encore au dessus. Ne vous semble t'il pas, *Monsieur*, de voir Jupiter sur son Aigle qui va foudroier les Titans ? On est fort tenté de renvoyer tout cela dans le País des Fables. Voici la conjecture la plus vraisemblable. On remarque dans le Frontispice de nôtre Eglise une Niche qui, depuis quelques Siècles, a été remplie de Maçonerie, & où l'on a ménagé deux petites fenêtres pour éclairer la Cage de l'Horloge. Cette Niche est au dessous, & non au dessus de l'Aigle, comme l'a prétendu *le Citadin*. Il y a beaucoup d'apparence qu'originairnement cette Niche avoit été destinée à la Statue de l'Empereur qui avoit fait construire nôtre Temple. Dans ces tems d'ignorance, on oublia son nom quelques Siècles après, & on trouva à propos de dire que c'étoit *Charlemagne*. Le Peuple a beaucoup de penchant à trouver *Jules-César* ou *Charlemagne* dans les Bâtimens anciens. Cette Statue fut renversée par quelque accident que nous ne savons pas, quelques uns disent par le zèle indiscret de nos Gênevois Iconoclastes, qui à la Réformation prirent cette figure pour celle de quelque Saint ; autre tradition fort suspecte encore.

A propos des Ennemis des Images, ceux qui

qui veulent que *Charlemagne* ait eu beaucoup de part à la construction de nôtre Eglise, font remarquer, qu'elle ne se ressent pas trop du Culte des Images. Les Ornaments de Sculpture qu'on y voit ne sont point des Objets de dévotion. Les Chapiteaux des Colones représentent, ou des choses naturelles, ou des caprices de Peintre. On y voit des Feuillages, des Serpens entortillez, des Chiens, des Oiseaux, des Têtes d'Hommes, des Sirènes & même des Grotelques. De semblables fantaisies de Sculpteur étoient fort du goût de *Charlemagne*, qui a pros crit des Eglises les Images de dévotion, & écrit contre le Culte qu'on vouloit leur rendre. Mais, *Monsieur*, il n'est pas besoin de remonter si haut pour trouver des Eglises qui ne se ressentent point du Culte des Images. Il est vrai que dès le IX. Siècle on ser voit les Images en Orient. Mais cet abus n'avoit pas encore passé en Occident au X. & XI. Siècle; sur tout dans les Gaules, où la Mémoire de *Charlemagne* étoit trop vénérée pour qu'on s'y permit ce Culte. Je me flate de faire voir que nôtre Cathédrale a été fondée deux Siècles après cet Empereur.

Je ne m'arrête point à ce que *Léti* a dit dans son *Histoire de Genève* du séjour de *Charlemagne* dans nôtre Ville & de tout



ce qu'il lui fait faire pendant dix jours qu'il y demeura \*. C'est un Journal des mieux circonstanciés. Il décrit d'abord la magnifique Entrée qu'on fit à ce Prince, les présens qu'on lui offrit à son arrivée. Il nous parle entr'autres d'un beau Cheval bien encharné, avec une housse des plus riches que les principales Dames de la Ville avoient brodée avec beaucoup de goût. On y voit plusieurs autres traits de cette nature, dont il a lui même brodé son Roman. *Charlemagne* de son côté acorda de beaux Privilèges aux Habitans, & pour nous donner un titre authentique de *Ville Impériale*, il fit graver l'Aigle à deux têtes & la fit placer sur le Frontispice de nôtre Eglise, où on la voit encore aujourd'hui. Nous verrons bien-tôt que l'Eglise même n'a été bâtie que quelques Siècles après *Charlemagne*. Mais *Leti* n'est pas Homé à s'arrêter à ces sortes de difficultés. Il nous débite toutes ces belles choses sur la foi d'un Manuscrit qui n'exista jamais, & qu'il a forgé à plaisir. Son *Histoire de Genève*, pour ce qui regarde ces anciens tems, est si fabuleuse qu'elle pourroit très bien assortir les Romains qui composoient autrefois la Bibliothèque du brave *Don Quichote*.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que cet

B

Au:

\* *Historia Genevina*, Tom. I. pag. 270.

Auteur, qui cite hardiment des Manuscrits dont il n'a jamais pu prouver la réalité, & qui a farci son Histoire d'une infinité d'Anecdotes qu'il prétend en avoir tirées, a d'un autre côté la hardiesse de rendre suspects les Actes les plus honorables à notre République, je veux dire des Bules d'Empereurs, qui établissent solidement notre Souveraineté & notre Indépendance, dont les Originaux sont cependant dans nos Archives, avec les preuves les plus incontestables d'authenticité. *Puffendorf* avoit donné à *Varillas* le titre d'*Archimenter*. *Leti* pourroit bien partager avec lui cette honorable Epithète. Mais il est tems de laisser ce misérable Ecrivain, pour tâcher de puiser dans de meilleures sources, afin de pouvoir découvrir la date de notre Cathédrale.

Je dois, *Monsieur*, vous indiquer une Pièce assez nouvelle fort propre à se former le goût pour bien juger de l'âge d'une Eglise. Vous la trouverez à la fin du I. Tome de l'*Histoire de Bourgogne de Dom Plancher* \*. Il semble qu'elle n'est pas de la même main que le reste du Livre. Cette Dissertation paroît être d'un Architecte de profession, qui est en même tems bon Antiquaire. Mais de qui qu'elle soit, elle est assurément fort instructive.

\* Dissertation sur les anciennes Eglises de Saint Benigne de Dijon. P. 476.

Si vous lisez l'Ouvrage que je vous indique, vous y trouverez bien de fausses dates rectifiées. Le P. de *Montfaucon* avoit dit, par exemple, que les Figures ou Statues des Rois & Reines de France, qui sont au Portail de l'Eglise de Nôtre Dame de Paris, & à celui de l'Abaië de S. Germain, étoient des Monumens des Rois Merovingiens, & nôtre Auteur fait voir clairement qu'ils ne sont que du XI. Siècle.

Mais ce qui fait principalement à nôtre sujet, & qui peut nous servir de caractère distinctif, c'est qu'il nous apprend quelles sortes de Figures on avoit acoutumé de représenter dans le XI. Siècle, au dessus du Portail, je veux dire dans le Fronton de l'Eglise. Il pose donc que c'étoit un usage constant dans ce tems-là d'y mettre en sculpture un Christ & autour de lui les quatre Animaux qui sont les Simboles des quatre Evangélistes. Il nous a donné les Estampes de divers Portails des Eglises de Bourgogne, qui sont sûrement du XI. Siècle, & qui ont toujours ces mêmes figures. On ne trouve rien de semblable avant ce Siècle là, & cette coutume finit de bonne heure dans le XII. Siècle.

Il s'agit présentement de vous décrire les Figurés qui se voient sur le Portail de nôtre Eglise, & de les comparer avec la

## 20 JOURNAL HELVÉTIQUE

Règle que ce Critique vient de nous donner. Le Champ de notre Fronton est chargé de Personages & d'Animaux, lesquels quoi que mutilés en partie, ne laissent pas d'être aiséz à reconnoître. On y voit d'abord St. Pierre, les Clés à la main, & qui par conséquent n'a pas besoin qu'on lui demande son nom. Il paroît là come le Patron de nôtre Eglise. Il est placé du côté droit. De l'autre côté à gauche on remarque une figure semblable, & qui ne peut être que St. Paul. Il a perdu son bras droit, dont il tenoit aparemment l'épée, instrument de son Martire, qui le caractérise. On fait qu'on associe ordinairement ces deux Apôtres, & qu'ils ne vont guère l'un sans l'autre. Entre ces deux Figures, & sur un pié d'estal un peu plus élevé, on voit un troisième Personage, qui à la place distinguée qu'il ocupe, doit nécessairement être le Christ. La tête est tombée depuis long-tems, mais on ne fauroit s'y méprendre. Le Sculpteur a pris de trop bones précautions pour cela. Il a placé sur l'épaule de St. Pierre quelques versets, du Chap. XX. de l'Évangile de St. Jean, où le Sauveur demande à cet Apôtre s'il l'aime, & qui sur sa Réponse affirmative, lui donne la commission de paître ses Brébis.

PETRE

JULIET 1745. 21  
**PETRE AMAS ME  
 TV SCIS DOMINE QVIA AMO TE  
 ET EGO DICO TIBI  
 PASCE OVES MEAS.**

Ces Caractères font Romains, & ne tiennent point du tout du Gotique, ce qu'il est bon de remarquer en passant, en faveur de l'Antiquité de ce Frontispice.

Le Sculpteur, pour caractériser encore davantage le Sauveur, a mis précisément au dessus de sa tête la figure d'un Agneau. C'étoit un usage ancien de représenter *Jésus-Christ* sous ce simbole, & qui fut même blâmé dans un Concile tenu à Constantinople, dans le Dome du Palais de Justinien. Voici ce qu'on trouve là dessus dans le Canon 82. *En plusieurs Images J. C. est représenté sous la forme d'un Agneau que Jean Baptiste montrait au doigt. Le Concile ordonne que désormais on peigne le Sauveur sous la forme humaine, come plus convenable* \*. Notre Fronton n'a pas tout à fait contrevenu aux Décisions du Concile, puis qu'il y est représenté des deux manières. Je ne voudrois pas faire là dessus un Procès au Sculpteur. Ce sur quoi on ne sauroit s'empêcher de le blamer, c'est que *J. C.* s'étant

B 3 . . . . . de.

\* Voyez l'Histoire Ecclésiast. de Fleuri sur le Concile in Trullo. Tom. IX. sur l'An 692.

doné dans la Légende sous la figure d'un Berger qui ordonne à St. Pierre de *paître ses Agneaux*, il n'étoit plus permis dans le même Tableau de nous le présenter sous la figure ou l'emblème d'un de ces Animaux. Mais dans ces tems ténébreux, on ne se piquoit pas d'observer si scrupuleusement les règles de l'unité.

Il est tems de venir présentement à ces autres Animaux que l'on a choisis pour caractériser les Evangélistes, & qui doivent caractériser en même tems le Siècle de la fondation de nôtre Eglise, qui est tout le but de nos Recherches. On voit donc outre ces Figures sur le Fronton du Portail de nôtre Eglise, les quatre Animaux Mistérieux de l'Apocalypse, simboles des Ecrivains de nos Evangiles. Aux piez de St. Pierre est le Lion ailé tenant le Livre de l'Evangile : Il représente St. Marc, que l'on veut qui ait été le Secrétaire de cet Apôtre. Aux piez de St. Paul est un Bœuf ailé, muni de même d'un Livre; il doit figurer St. Luc. Au dessus de la tête de St. Pierre est l'Aigle, qui doit désigner St. Jean; & vis-à-vis une Figure humaine qui doit aussi figurer St. Matthieu.

Ne me demandez pas la raison, s'il vous plait, de ces sortes de simboles. Tout ce que je puis vous en dire, c'est que c'est  
St.

St. Jérôme qui les a imaginés, d'après une Vision d'Ezéchiel, ou de celle de St. Jean dans l'Apocalypse. Mais rien n'est plus forcé que l'Application que ce Père a voulu faire de ces Animaux Mistérieux aux quatre Evangélistes. Quelque alambiqués que soient ces prétendus rapports, ils n'ont pas laissé de faire fortune. Ces Animaux ont servi une infinité de fois à représenter nos quatre Historiens de l'Evangile. Tout ce qui nous importe présentement, c'est de bien remarquer que tout Portail d'Eglise où l'on voit ces Figures, doit être du XI. Siècle, parce que c'étoit le goût dominant de ce tems là, de les placer de cette manière & d'en orner le Fronton. Cette mode ne se soutint pas, & disparut de bonne heure dans le XII. Siècle.

Ces Figures du Portail nous sont donc d'un grand secours pour juger de l'âge de nôtre Eglise. Elle ne peut-être ni plus ancienne ni plus moderne que le XI. Siècle. Ceux qui la veulent faire remonter jusqu'à *Charlemagne* sont démentis par tous ces Personages placez au dessus du Portail. Ce Prince s'étoit trop déclaré contre les Images, pour en souffrir dans un endroit si apparent, & si propre à donner lieu à quelque Culte superstitieux. Il ne faut pas non plus donner dans l'autre extrémité, qui seroit

## 24 JOURNAL HELVÉTIQUE

de rapprocher trop de nôtre Siècle la fondation de cette Cathédrale.

J'ai déjà remarqué que le petit Dialogue entre *Jésus - Christ* & St. Pierre, gravé sur le Fronton en beaux Caractères Romains, ne sent point le XII. ou le XIII. Siècles. Mais le genre de Figures qui ornent ce Fronton, décide la Question, & prouve que cette Cathédrale a été finie dans le XI. Siècle, car vous savez, *Monsieur*, que la face où est le Portail est toujours celle que l'on construit la dernière.

Voici quelque chose d'un peu plus précis. Deux mots de *Lazius* jettez come par hazard dans un de ses Ouvrages, nous laissent entrevoir ce que nous cherchons. Cet Auteur voulant établir la Généalogie d'un des derniers Rois de Bourgogne de la seconde Race, dit qu'il est Fils d'un tel, & qu'il eût tels & tels Enfans, *come cela paroît par les Lettres de fondation de l'Eglise de Genève & de celle de Lausane* \*. *Lazius* parle come un Home qui a vû ces Pièces, & on comprend aissément coment elles lui sont tombées entre les mains. Il étoit Médecin & Historiographe de l'Empereur *Ferdinand I.* On fait que la Succession du dernier Roi de Bourgogne passa aux Empereurs,

\* Ut ex Literis foundationis Genevensis & Lausannensis Ecclesiarum apparet. De Migrationibus Gentium p. 618.



perçeurs, & qu'avec le tems les Titres & les Papiers de ce Roiaume ont versé dans les Archives ou dans la Bibliothèque de Vienne, où *Lazius* a pû fouiller à son gré. *Rodolphe III.* le dernier de ces Princes, eût pour successeur l'Empereur *Conrard le Salique*. Cette Succession lui fût disputée par un Comte de Champagne, qui entra en Bourgogne avec une Armée. Mais l'an 1034. *Conrard* y vint avec des forces suffisantes, & se rendit Maître de tout le Pais. Il vint jusqu'à Genève, où il fut reçu par *Héribert*, Archevêque de Milan, & couronné ensuite dans cette Ville par les mains de ce Prélat.

Comme *Lazius* n'a cité qu'incidemment ces Patentes de la fondation de nôtre Eglise, on n'y voit pas bien qui c'est qui en est le Fondateur. Cela peut tomber sur deux ou trois de ces Princes, mais principalement sur *Rodolphe III.* ou *Conrard le Salique*. Je pencherois à croire qu'elle fut fondée sous le premier, & achevée par son Successeur *Conrard*. C'est à dire que nôtre Cathédrale auroit été batié dans les vingt ou trente premières Années du XI. Siècle.

Je pourrois bien vous apporter une citation où la fondation de nôtre Eglise paroît mieux spécifiée. On a des Annales  
Ma-

Manuscrites d'un de nos Magistrats nommé *Savion*, qui vivoit au commencement du XVII. Siècle. Voici ce qu'on y lit: *Abraham Bucholcerus dit que du tems d'Hugues II. qui fut fait Evêque de Genève en 992. l'Empereur Othon fit poursuivre à bâtir le Temple de St. Pierre, qui fut achevé par son Successeur. Conrad \**. Bucholcer étoit un Chronologiste assez estimé de son tems, & qui vivoit lors de la Réformation. Le mal est que le Passage que je viens de citer, come étant de lui, ne se trouve point dans cet Auteur. On ne fait d'où *Savion* peut l'avoir tiré. *Spon* l'a regardé come authentique. Il l'a employé dans son Histoire, où il est assez mal mis en œuvre. Il n'est pas vrai semblable que l'Empereur *Othon* ait fait bâtir notre Cathédrale. Il s'agit d'*Othon III.* qui vivoit dans ce tems-là. Il étoit encore fort jeune en 992. & Genève appartenoit alors au Roi de Bourgogne & non à l'Empereur. Le reste est plus juste, puis qu'il fait achever notre Eglise par *Conrad le Salique*.

On trouve une petite circonstance dans la Vie de l'Impératrice *Adelaïde*, par où je vais finir. Elle étoit Femme d'*Othon I.* On nous la dépeint come une très belle Princesse, & qui avoit beaucoup de génie.

Les

\* Bucholceri Index Chronologicus, Francof. 1612,

Les Historiens lui donnent aussi beaucoup de dévotion. L'Auteur de sa Vie, qu'on croit être *Odilon*, Abé de Cluni, lui fait faire plusieurs Pelérinages & Visites d'Eglises. Comme elle étoit dans un âge avancé, elle ne les fit que dans l'enceinte de la Bourgogne, & des Provinces voisines. Elle se rendit à la fameuse Eglise de *St. Maurice* dans le Valais, pour y révéler les Reliques du Chef, de la Légion Thébéenne, & des autres Martirs. De là elle vint à *Genève* visiter l'Eglise de *St. Victor*, qui étoit un des Compagnons de *St. Maurice* \*. *Frédégaire* nous apprend qu'elle fut bâtie par la Princesse *Sédéleube*, Nièce de *Gondebaud*, l'an 502. Le Voïage d'*Adélaïde* à Genève est de 999. Je m'atendois à trouver quelque chose sur nôtre Cathédrale dans cette visite, mais l'Historien de cette Princesse, n'a fait aucune mention de nôtre principale Eglise. Peut être celle qui subsiste aujourd'hui n'étoit pas encore fondée, & l'ancienne étoit peu de chose. Peut être aussi qu'*Adélaïde* en vouloit principalement aux Reliques.

Voilà, *Monsieur*, tout ce que j'ai pu trouver sur l'Antiquité de nôtre Eglise. Il fa-

\* De hinc Genevensium adiit Urbem desiderans videre Victoriosissimi Victoris Martyris Aulam. *Gamsii Lectiones Antiquæ*, Tom. III. p. 73.

faloit nécessairement discuter cet Article avant que de répondre à vôtre Question sur l'Aigle à deux têtes, qui paroît sur le Frontispice. Je m'y suis arrêté plus long-tems que je ne croiois. Le mal n'est pas grand. L'accessoire vaut bien ici le principal. Ceux qui ont écrit l'Histoire de Genève ne m'ont été d'aucun secours dans cet examen. Il ma falu imiter ceux qui cherchent de l'eau, & qui ne trouvent pas une bone source. Ils parcourent bien du terrain, pour y rencontrer quelques filets d'eau dispersez, qu'ils rapprochent ensuite, & qui ainsi réunis leur fournissent à peu près ce qu'il leur faut. Une autrefois nous verrons si nôtre Aigle Impériale est aussi ancienne que nôtre Eglise, ou si elle n'y est que d'une seconde main. Je suis &c.





# RECHERCHES

*Sur les Antiquitez de Cologni, Village de la Dépendance de la République de GENEVE.*

**D**E tout tems les Nations ont cherché à reculer leur origine. Outre plusieurs Peuples qui prétendoient avoir pris naissance avec le Monde, on voit encore aujourd'hui les *Chinois*, qui se glorifient d'avoir des Monumens d'une Antiquité des plus impénétrable. C'est d'*Abraham*, à ce que prétend *M. Hyde*, que les *Philosophes Chinois* tirent le nom de *Brachmanes*. Ils se nomment Disciples de ce Patriarche; mais il est plus probable que c'est du nom de *Brum*, qui signifie un *Homme savant*, qu'ils ont tiré celui de *Brachmanes*.

Il y a encore aujourd'hui dans nôtre *Europe* des Nations qui prétendent être *Aborigènes*, ou qui comptent entre leurs Aïeux les *Destructeurs de Pergame*. C'est d'*Astianax*, Fils d'*Hector*, que la Ville de *Genève* croit tirer son Origine. Après avoir essuié plusieurs revers de la Fortune, ce Prince, à ce qu'on prétend, vint fixer sa demeure sur les Côtes du *Lac Léman*, qui prit son nom d'un certain *Lemannus*, Compagnon de Voïage du Fils d'*Hector*. Cet Evénement paroît tenir un peu de la Fable. Sans nous arrêter à ce qui

qui peut être fabuleux, il est certain que *Genève* est une des plus anciennes Villes des *Suisses*. Mais si la Capitale mérite le titre d'Ancienne, les Villages de sa dépendance le méritent à plus forte raison. Ce que j'avance doit paroître surprenant. Il s'agit de le prouver.

Avant que la Ville fût élevée, c'étoit dans ses environs que se tinrent les premiers Habitans. Le mot de *Cologni* tire son Origine de *Colonie*, qui signifie un certain nombre de Personnes envoiées dans un lieu désert, pour le cultiver, & pour y habiter. En effet *Jules César* y envoia une *Colonie*, & ce n'est pas sans fondement, que \* *Mr. J. L. Damoisel* avance ce fait dans ses Antiquitez de *Genève*. Il est incontestable que ce Conquérant est venu jusqu'au País habité par les *Genevois*. On voit encore dans cette Ville des Tours, des Aqueducs, & des Murs qu'on assure avoir été élevés de son tems. *Damoisel* page 83. Lib. I. prétend que cet Empereur séjourna dans ces Contrées. *Mr. La Motte* \*\* va jusqu'à soutenir, que c'est au lieu où est à présent *Cologni* qu'il fixa sa demeure. Il prouve ce qu'il avance, par des Pierres & des Inscriptions, qui y ont été trouvées, dont l'une contient ces Caractères :

\* Ecl. de Genève de 1732. Pag. 106. de la 3me Edit.

\*\* Il est Parent à ce qu'on dit du fameux *La Motte*. Son Livre à pour-titre *Geneva supulta relecta*. C'est l'Édition de Hollande, Tome II. p. 92. Il y assure avoir trouvé des Plats &c. à l'Antique.

JUILLET 1745. 31

P R Æ. D. Æ D.

A U G. I. C Æ S

Ce qu'il explique par *Præsint Dii adibus Augusti Julii Caesaris* Il est certain que cette Explication est très heureuse, outre cela l'on trouve continuellement des ruines qui se ressentent de la magnificence d'un Palais. Voici encore un Marbre qui est bien décisif.

D. M.

S A L. F A C. I M P.

H. S E D.

*Deo Marti.*

*Salvum fac Imperatorem.*

*Hic Sedentem,*

Au reste on ne doit pas être surpris, (selon Mr. St. André, dit Duclos dans les Ouvrages Tom 3. page 11.) que le Village nommé Coligni, ait été habité avant la Ville même. La situation devoit attirer les regards des premiers qui abordèrent aux environs de ce lieu. Elle est si agréable & si riante, qu'on ne pourroit guère s'empêcher de préférer ce séjour à tout autre. Elevé en Côteau, au dessus du Lac Lemman, & dominant sur toute la Campagne voisine, il offre le Spectacle le plus beau & le plus varié: On y respire un Air pur, & presque toujours serein. Ce qui l'a fait choisir aux gens les plus riches, & les plus

## 35 JOURNAL HELVÉTIQUE

*plus distingués de Genève; pour y bâtir des belles Maisons Champêtres, qui font l'admiration des Etrangers, & les délices de ceux qui les habitent.*

La Tradition & l'Histoire conviennent unanimément que les lieux les plus rians & les plus fertiles ont été peuplés long-tems avant les autres. C'est ainsi que l'*Asie Mineure* & l'*Egypte* ont été, pour ainsi dire, le Berceau des premiers Homes, qui se sont répandus successivement dans les lieux voisins: Aussi a t'on nommé aveugles ceux qui bâtirent *Trebisonde*, sans faire attention à la beauté & à la comodité de la situation de l'endroit, où l'on a ensuite bâti *Bisance* ou *Constantinople*.

Après tant de preuves convaincantes, il n'est plus possible de révoquer en doute l'Antiquité de ce Village. Je me flate que quelques Savans travailleront avec plus d'exactitude sur cette Matière, que je ne l'ai fait. J'apprens même qu'il y en a quelques uns qui ont entrepris cet Ouvrage sous le Titre d'*Antiquitates Urbis & Ruris Genevensium*.

J'atens cet Ouvrage avec beaucoup d'impatience, d'autant plus que je suis persuadé qu'il sera reçu du Public avec tout l'accueil imaginable, partant de Plumes aussi Savantes que sont celles qui y travaillent.





# S U I T E

*Des Réflexions sur l'Amour de la VÉRITÉ\*.*

**N**ous ne devons pas suivre simplement le Partisan de la Vérité, dans la recherche qu'il en fait, mais aussi dans les sentimens qu'il éprouve lors qu'il la découvre avec certitude. Sa joie est plus vive, sur tout lors qu'il s'agit de quelque Vérité salutaire & sanctifiante, que s'il avoit trouvé un Trésor : *Je me réjouis de ta parole*, disoit DAVID, \* *comme celui qui auroit trouvé un grand butin.* Tout ce qui peut nous affranchir du mal doit nous paroître & précieux & agréable. L'Ignorance & l'Erreur sont deux Maladies de l'Âme, qui, bien qu'elles ne soient pas douloureuses, & qu'elles paroissent de peu de conséquence aux yeux de la multitude, ne laissent pas d'être & honteuses & périlleuses. L'amour de la Vérité en donne ces idées qui sont fort justes. Le Partisan de la Vérité ne peut donc que se réjouir, mais d'une joie pure, seule sa-

C

tisfai-

\* Voyez Journ. de Juin p. 499.

\* Ps. CXIX 162.

insaisissante, lors que par d'heureuses découvertes, il acquiert des lumières qui l'arrachissent de l'Erreur & qui diminuent son Ignorance.

Si quelque Ami éclairé & charitable lui a fait ce présent qu'il préfère à tout autre, il lui en témoigne la plus vive reconnaissance. L'Orgueil est blessé par ces instructions & ces corrections étrangères. L'Homme vain ne veut rien devoir qu'à lui-même. *Platon* ayant dépeint un Homme superbe, rempli de son faux mérite, & peu propre aux Emplois auxquels il aspire, fait cette question; \* *Croïez vous que si quelqu'un avertissoit, en Ami, un tel Homme, & lui faisoit sentir qu'il n'a point la capacité qui lui est nécessaire, capacité qu'il n'acquerra jamais que par l'étude de la Philosophie, croïez vous qu'Esclave de tant de passions, il prêterait une oreille docile aux avis qu'on lui donne? Non sans doute? Bien loin que l'Homme superbe écoute avec docilité & reconnaissance les avis & les instructions qu'on lui donne, il s'irrite*

come

\* Si quis hominem sic affectum amice moneret dicens, mentem ipsam nequaquam habere, egere tamen, sed eam à nullo comparari posse, nisi se ejus adeptioni subiciat, an facile illum, tantis occupatum malis, prestare monenti aures putas? Longe ab est. De Republica. Lib. VI.

comme si on lui faisoit quelque injure. Il faut le flater dans ses égaremens, lorsqu'on a l'Amé assés lâche pour vouloir gagner son Amitié, par cette honteuse voie. Cicéron l'avoit bien remarqué, après son Ami \* TERENCE: *Obsequium amicos, Veritas odium parit.* Surquoi l'Orateur Romain fait cette Remarque fort sensée \*\*. „ Il est „ très absurde, dit-il, que ceux que l'on „ avertit, ne se fachent pas de ce qui de- „ vroit les mortifier, & qu'ils s'irritent de „ ce qui ne devoit pas les émouvoir. Ils „ ne sont point mortifiés d'avoir mal agi; „ mais ils ne peuvent souffrir d'être repris. *Illud absurdum est, quod ii, qui monentur, eam molestiam, quam debent capere, non capiunt, eam capiunt qua debent vacare. Pec- casse enim se, non anguntur, objurgari moleste ferunt.*

Celui qui aime la Vérité pense & agit bien différemment. L'amour de la Vérité a pour compagne une humilité sincère, qui nous dévoilant à nous mêmes, nous fait apercevoir l'étenduë de nôtre foiblesse & le besoin que nous avons d'être aidés dans la recherche pénible, mais importante & nécessaire de la Vérité & de la Vertu. Bien loin alors d'être mortifiés qu'un Flambeau étran-

C 2

étran.

\* In Andria.

\*\* In Lelio sive de Amicitia.

étranger vienne nous découvrir le Sentier inconnu, mais véritable, nous bénissons la main bienfaitante qui le fait briller à nos yeux.

Quelques progrès qu'ait fait dans les Sciences celui qui aime la Vérité, il ne borne pas ses recherches. Il se croit toujours fort éloigné de la perfection. Les premiers élémens suffisent à ceux qui n'ont que de l'indifférence pour la Vérité, & qui n'ont de penchant que pour ce qui peut leur procurer des sensations agréables, dont ils sont avides, ou des hommages extérieurs, qu'ils ne méritent point. Celui qui aime la Vérité fait servir ses dernières découvertes de planche pour passer à de nouvelles. Son zèle & son attention redoublent à mesure qu'il avance. Cependant il évite cet acharnement indiscret qui épuise, qui mine les forces de l'Esprit & du Corps, & qui est l'écueil de ceux qui s'appliquent plus par vanité ou par intérêt, que par un Amour pur pour la Vérité.

On ne le verra point non plus, en téméraire, tenter la découverte de ce qui est au dessus de ses forces. Une des premières Vérités, dont il a cherché de s'assurer, c'est la juste connoissance de lui même. S'il ne se sent pas assés de pénétration & de capacité d'Esprit pour les Sciences abstraites

& sublimes, il les abandonne, sans peine, à ces Génies rares, qui, d'un vol rapide, s'élèvent jusqu'à disparoitre à nos yeux. Bien moins tentera-t'il de percer dans les profondeurs de l'Eternité & de l'Infini par des Conjectures téméraires & frivoles. Il s'abstiendra de rechercher quelle est la manière de penser & d'agir de l'Etre éternel, & comment il peut prévoir tous les futurs contingens. Il regarde toutes ces Questions, & tant d'autres, que l'orgueil a enfantées, & dont on a grossi, mal à propos, le Système de la Religion, non seulement comme téméraires, mais aussi comme peu conformes à la juste connoissance de l'Esprit humain, & au profond respect que l'on doit à la Majesté Divine.

L'amour sincère de la Vérité engage celui qui en est enflammé à répandre les Vérités qui lui sont conuës. Il souhaite que ce penchant heureux qu'il a pour la Vérité devienne la passion dominante de tous les Hommes. Il croit de ne pouvoir mieux réussir dans ce dessein, qu'en leur faisant part de ses découvertes, qu'en faisant paroître à leurs yeux ces nouvelles lumières, qui peuvent les convaincre du prix du bon usage de la Raison, par où on donne une nouvelle étendue à ses connoissances & l'on recule les bornes des ténèbres de l'ignorance.

ce, qui nous environnent. L'amour des Hommes & l'amour de la Vérité réunis, ne permettent point à celui qui a fait d'heureuses découvertes de se les approprier, & d'en frustrer ceux à qui elles peuvent être utiles. Ce n'est point pour le faire un nom dans le Monde, pour se faire admirer, pour devenir Chef de Secte, qu'il étale ses Richesses spirituelles. Ces vuës paroissent trop rampantes à celui qui sait de qui il tient la Vérité, & à qui il en doit faire Hommage. Dieu ne nous éclaire qu'afin que nous servions, à nôtre tour, de Flambeau à ceux qui sont dans les ténèbres. C'est pour suivre ce grand dessein que le Partisan de la Vérité, & qui la conoit évite de mettre la Chandelle sous le Boisseau, & de retenir la Vérité injustement captive.

La Secte mystérieuse des Francs-Maçons aimé t'elle la Vérité? A t'elle découvert quelque Vérité utile au Genre-humain, quelque manière de penser & d'agir propre à perfectionner l'Homme; à le rendre plus sociable, plus agréable à Dieu & plus heureux? Pourquoi donc ce Serment scandaleux & suspect? au quel elle s'engage, doctaire & ses sentimens & ses pratiques? Ose t'on, si l'on a de la Religion, faire intervenir l'Acte sacré & redoutable du Serment, pour s'engager à cacher ce que la

Divinité veut que l'on manifeste, ou ce dont elle défend de s'ocuper? Quelle n'est point la témérité de ceux qui prétent ce Serment dans l'ignorance où ils sont de ce à quoi il les appelle? \* *Celui qui fait le mal, dit J. C., hait la lumière & ne s'approche point de la lumière, de peur que ses œuvres ne soient découvertes; mais celui qui fait ce que la Vérité lui prescrit, s'approche de la lumière, afin que ses œuvres soient manifestées, parce qu'elles sont faites selon Dieu.* Les Disciples de J. C. sont les Enfans de la Vérité & de la Lumière. Ils ne craignent point de dire ce qu'ils pensent & de manifester les règles de leur conduite. Ils ont reçu cet ordre de leur Maître, & les Francs-Maçons ne s'y croient-ils point soumis? \*\* *Que votre lumière luise devant les Hommes, de telle manière qu'ils voient vos bones œuvres & qu'ils glorifient votre Père qui est dans le Ciel.* C'est sur ce fondement que les Chrétiens des premiers Siècles ont agi, quoi qu'il fut si périlleux pour eux de dire ce qu'ils pensoient. Et lors qu'on les soupçonna, mal à propos, parce qu'ils s'assembloient la Nuit pour tromper la vigilance de leurs barbares Persécuteurs, ils n'oublièrent rien pour faire conoitre leur croïance & leur conduite in-

C 4

no.

\* St. Jean, Ch. III. 20. & 21.

\*\* Matth. V. 16.

nocente, & par des Confessions de Foi, & par des Apologies. S'ils n'avoient pas craint d'être égorgés par leurs Ennemis, ce que les Francs-Maçons n'ont point à appréhender, ils les auroient admis, avec plaisir, à être les Auditeurs de leurs Discours & les Témoin oculaires de leurs Assemblées.

Cette conduite franche & ouverte paroît elle aux Francs-Maçons une imprudence blamable ? Préfèrent-ils la conduite des Initiés dans les Mystères de \* Cérés ? Mais ne craignent ils point qu'on leur applique ce que St. Paul disoit de ces Assemblées mystérieuses dans son Epître aux Ephésiens \*\*, *N'aies point de part aux Oeuvres infructueuses des ténèbres, au contraire condamnés les; car il est même honteux de dire les choses que ces gens là font en secret ?*

Mais si celui qui aime la Vérité prend le parti de la faire conoitre c'est 1<sup>o</sup>. avec toute la clarté dont il est capable. Il n'affecte point un langage énigmatique, qui laisse à peine entrevoir ce que l'on pense. Il craindroit de rebuter par là ceux qui n'ont que peu de zèle pour s'instruire & qui s'étraient à la vue des

\* Il étoit défendu de les révéler. Voici ce qu'il en conta à Alcibiade accusé d'indiscrétion. Neque in Alcibiade.  
 \*\* Ch. V. 11. 12.



moindres obstacles. Il craindrait sur tout qu'on ne prit mal sa pensée, & de doner lieu à de nouvelles Erreurs. Il se pique donc de mettre la Vérité dans tout son jour, afin que tous ceux qui ont quelque goût pour elle puissent aisément la comprendre, & quelle force, en quelque sorte, de l'apercevoir, ceux qui en craignent l'éclat & qui se piquent le moins d'attention.

2<sup>o</sup>. La prudence acompagne l'amour de la Vérité. Cet Homme prudent, qui aime la Vérité, & qui voudroit la faire conoitre, fait attention à la qualité des personnes avec qui il se trouve, aux lieux & aux circonstances où il se rencontre. Tous ceux avec qui l'on pourroit parler de certaines Vérités, ne sont pas en état de les comprendre. Il y a des Vérités qui suposent un bon nombre de conoissances antécédentes. Un Mathématicien proposeroit vainement, s'exprimat il de la manière la plus claire, ses sublimes découvertes à ceux qui ignorent jusqu'aux Elémens de la Géométrie & du Calcul. Affecter de parler, dans un Cercle de Femmes, ou d'Hommes sans Lettres, des Phenomènes les plus abstrus de la Physique ou des Questions déliées d'une profonde Métaphisique, ce n'est point vouloir manifester la Verité, mais chercher à se  
 fai.

faire regarder come un prodige par un langage où les Affiliés n'entendent rien, ou risquer de passer pour un Pédant, qui veut faire un vain étalage de son Erudition.

Il y a bien des gens qui seroient en état de comprendre le sens des Vérités qu'on leur proposeroit, mais qui ne sont pas disposés à les entendre, avec le sérieux & le respect que ces Vérités exigent. Dans une Assemblée d'Incrédules ou de Libertins, on courroit risque d'exposer à leurs fades & impies railleries les Vérités sacrées de la Religion, si l'on vouloit les en entretenir. La prudence veut qu'alors on garde le silence, suivant le Précepte de nôtre Grand-Maître ;

*\* Ne donés point les choses saintes aux Chiens,  
 & ne jettés point vos Perles devant les Porcs,  
 de peur qu'ils ne les foulent aux pieds,  
 & que se tournant contre vous ils ne vous déchirent.*

La même prudence exige que l'on fasse attention aux lieux où l'on se trouve. Lors que l'on voit qu'une Vérité causeroit des agitations, des divisions, un Schisme dans l'Etat ou dans l'Eglise, d'amour de la Vérité, qui n'est point indifférent, ne s'expose pas à ces risques. J'entens ces Vérités qui ne sont pas essentielles au bonheur du Genre-humain & au salut des Hommes. La

Paix

\* Matth. VII. 6.

Paix est préférable à la connoissance d'une Vérité accessible. Mais cette considération cesse lors qu'il est question des Vérités capitales, & de détourner les Homes de ces Erreurs qui heurtent de front les fondemens de la Foi, la sainteté des Loix Divines, & qui exposent l'Errant à la Vengeance céleste. Se taire alors, parce que l'on prévoit que la Vérité sera mal reçue & même persécutée, ce seroit outrer la prudence. Ce seroit inviter un Médecin, qui, pour ne pas déplaire à son Malade, le laisseroit mourir tranquillement, au lieu de lui manifester tout le péril qu'il court dans la vuë d'y remédier sans délai. Si la Vérité occasionne alors des Troubles & des Partis, on ne doit point attribuer ces désordres à la Vérité, mais aux Passions aveugles de ceux, à qui elle est proposée. Celui qui aime la Vérité, & qui est justement zélé pour le Salut des Homes a fait son devoir, & on ne sauroit lui imputer d'avoir laissé périr, par sa faute, ceux qu'il devoit avertir. Toujours, dans des rencontres, il y a quelques Particuliers plus attentifs & mieux disposés que la multitude, qui rendent hommage à la Vérité & qui la suivent. Par là, peu à peu, la Vérité fait des progrès & gagne insensiblement ceux qui d'abord lui étoient le plus opposés. J. C. prévoit bien les  
agi-

agitations que la Prédication de son *Evangeile* produiroit dans un Monde esclave de l'erreur de la corruption : \* *Je ne suis point venu, disoit il, mettre la Paix sur la Terre, mais l'Epee.* Ce n'est pas que ce fussent là les vuës, ni que ce dussent être les effets naturels de sa Doctrine sanctifiante, mais parce que les juifs & les Païens étoient peu disposés à entendre convenablement une Doctrine qui abatoit leurs Idoles & qui condamnoit leurs mœurs. Malgré cela Jésus fait répandre sa Doctrine, & chacun conoit & voit encore les heureux & admirables effets qu'elle a produit dans le Monde.

3<sup>o</sup>. Celui qui répand la Vérité qu'il aime, & dont il sent tout le prix, le fait avec douceur & des sentimens d'humilité. Il ne prend pas le ton impérieux & magistral, si propre à rebuter ceux qui s'imaginent qu'on a plutôt en vue de leur insulter que de les instruire. La communication de la Vérité est un véritable présent, qui n'appauvrit point celui qui le fait; mais qui enrichit celui qui le reçoit. Le vrai moyen d'augmenter le prix de ce don, c'est de le faire, d'une telle sorte, qu'il paroisse qu'on se sent obligé à celui qui veut bien l'accepter. Par des manières douces & insinuantes, il faut s'attirer l'attention & la

coll-

\* *Math. X. 34.*

confiance de ceux à qui l'on veut persuader la Vérité. Sans heurter de front les Erreurs, dans lesquelles ils se trouvent, il faut les engager à entrer dans un nouvel examen de leurs sentimens, & les mettre sur les voies de la Vérité. Alors ils s'imaginent de ne devoir ces découvertes qu'à eux mêmes, & ils s'en félicitent. L'Amour de la Vérité rend ingénieux celui qui en est animé, & come un autre St. Paul, *il se fait tout à tous*; pour les gagner à la Vérité. C'est à-dire qu'il étudie le moïen le plus propre de s'insinuer dans les diférens Génies, pour tâcher de les amener enfin au but désiré qu'il se propose.

On présume, sans peine, que le Partisan de la Vérité est prêt à la défendre, lors qu'elle est ataquée, & que dans l'occasion il fait en soutenir les droits. Mais soit qu'il parle, soit qu'il écrive, pour la défense de la Vérité, il est sans fiel & sans amertume. Les termes durs, insultans, les invectives manifestent une Personne, non seulement impolie & rustre, mais de plus superbe & sans charité. L'amour sincère de la Vérité bannit ces défauts, & ne suggère rien qui puisse, avec justice, choquer la délicatesse de celui à qui l'on s'opose. On ne doit pas regarder l'Errant come un Ennemi, mais come un Frère qui s'égare, dont

dont on a compassion, & que l'on souhaite de ramener dans le droit chemin. On écoute les difficultés, avec attention, on les pèse, on lui accorde tout ce qui peut être accordé, & par des raisons solides, énoncées clairement, on travaille à lui faire sentir le foible du raisonnement qu'il oppose à la Vérité. Dès qu'on s'émeut, dès qu'on s'irrite, de part & d'autre, on n'écoute plus la Raison, & on ne cherche que les moyens de soutenir son sentiment. Tout ce qui se présente paroît bon au but que l'on se propose de ne pas demeurer court, & l'on devient plus inflexible, plus opiniâtre qu'on ne l'étoit d'abord. L'expérience n'a que trop manifesté que c'est là la principale cause de l'inutilité des Disputes, & sur les Vérités naturelles, & sur-tout sur les Vérités de la Religion.

Les Défenseurs de la Vérité, qui en connoissent le génie & qui l'aiment passionnément, ne recourent jamais aux voies de fait contre ceux qui l'attaquent. Les Persécutions, les Prisons, les Amendes, l'Exil, les Buchers, les Echafauts ne sont point la production de l'Amour de la Vérité, mais d'un Orgueil cruel & inhumain, qui ne peut souffrir de contradiction, & qui veut que tout plie sous son autorité. Ces voies cruelles & tyranniques sont plus propres à étou-

étouffer la Vérité & à la rendre odieuse,  
qu'a la répandre,

*Ce n'est point par le fer, qu'on gagne les Esprits.*

Il est digne de l'Erreur, qui est foible d'elle même, de recourir à la violence; mais la Vérité n'a pas besoin de ces secours. Elle n'a qu'à paroître, avec tous les avantages, pour se faire discerner & recevoir. Plus l'Esprit est tranquille & plus facilement il la discerne & s'y soumet.

Ajoutons encore un trait qui caractérise celui qui conoit la Vérité & qui l'aime sincèrement, c'est *qu'il lui demeure fidèle*. Cela ne signifie pas qu'il est incapable de changer de sentiment. Quelquefois l'Amour de la Vérité ravit la Vérité à celui qui la possède. L'Homme n'est pas infallible. Comme il peut se tromper dans la recherche de la Vérité, il peut aussi être détourné de la Vérité & jété dans l'Erreur par des raisons fausses, mais qui étant revêtues des apparences de la Vérité, l'éblouissent & l'entraînent. On ne doit donc pas toujours conclure que tous ceux qui changent de Religion, agissent contre leurs lumières & trahissent la Vérité, qui leur est connue. Un Controversiste subtil, éloquent, peut quelquefois proposer ses sentimens sous un point de vue qui frappe, & les  
apuiér

apûier de Sophismes, si plausibles, qu'on peut à peine, si ce n'est qu'on ait l'Esprit pénétrant, éclairé, exercé dans la Dispute, s'empêcher de croire qu'il a raison. Il est vrai que cela ne peut guères arriver, lors que le parti qu'il veut faire adopter, renferme des Erreurs palpables & grossières, dont auparavant on avoit reconu toute l'absurdité. C'est ainsi qu'un Chrétien éclairé & zélé pour la Vérité, ne pourroit plus être induit à retourner consciencieusement dans le Paganisme.

Mais quand nous avançons que celui qui aime la Vérité lui demeure constamment fidèle, nous voulons dire qu'il ne la trahit jamais, qu'il ne la sacrifie jamais à aucun intérêt temporel. Il peut la taire, lors que la prudence & l'amour de la Paix le lui permettent & le lui ordonent. Mais il ne la déguisera point, il ne l'abjurera point, malgré toutes les promesses & les menaces. On ne peut lui offrir quoi que ce soit qu'il prise autant que la Vérité. On ne peut le menacer de lui ravir aucun avantage qu'il ne place au dessous de la Vérité. Il y auroit donc de la contradiction à soutenir que celui qui préfère la Vérité à tout, peut sciemment lui préférer quelque autre avantage. Ceux qui abandonnent le Christianisme contre leurs  
lu.



lumières montrent que leur amour pour la Vérité le cède à l'amour des Emplois, des Tréfors ou de la Vie. Ils prouvent qu'ils n'ont pas senti toute la force & l'importance de cette Maxime du Sage : \* *Achetez la Verité & ne la vendés jamais.* Sacrifiés tout, s'il le faut, pour conoître la Vérité & pour la suivre, & n'en faites jamais le honteux échange contre quelque avantage que l'on pourroit vous offrir.

*On donera la fin de cette Piece le Mois prochain.*

† Proverbes Ch. XXIII. 23.





# CONTINUATION

*Des Recherches sur les PSAUMES.*

MONSIEUR,

**V**ous voulez que j'achève l'Histoire de nos Psaumes, & que je cherche jusqu'à nôtre tems ce qui leur est arrivé d'un peu remarquable. On ne peut que louer votre curiosité ; mais vous m'imposez là une assez grande tâche. Cependant je ne recule pas. Je me flate de pouvoir consulter quelques Auteurs qui m'épargneront la plus grande partie du travail.

Je vous ai entretenu fort au long en dernier lieu du Privilège de *Charles IX.* pour l'impression de nos Psaumes. Le même Esprit qui dicta ce Privilège régnoit encore à la Cour de France quelques Années après. Le Cardinal de Lorraine fut chargé d'un Mémoire pour le Concile de Trente, pour demander que le Chant des Psaumes en Langue vulgaire fut établi, & ce Mémoire fut signé par *Charles IX.* par la Reine Mère, par les Princes du Sang & par quelques

Pré-

Prélats. Ecoutons l'Historien de Thou là dessus.

Le Roi parmi plusieurs représentations qu'il faisoit au Concile demandoit expressément ; „ Que dans les Messes on expliquât „ l'Évangile dans une Chaïre, d'une ma- „ niere claire, intelligible, & à la portée „ du Peuple ; que les Prières faites en ce „ lieu par le Curé, auquel le Peuple répond, „ se fissent en Langue vulgaire ; qu'après „ avoir célébré les Saints Mystères en La- „ tin, on fit quelques Prières publiques en „ Langue vulgaire ; que dans le même temps „ ou a d'autres heures, on chantât aussi en Lan- „ gue vulgaire, des Cantiques spirituels, & „ des Psaumes de David, après que l'Évêque „ les aura bien examinés\* ;

Ces saines idées changèrent bien tôt, & celles du Clergé, indisposé contre les Psaumes en François, prévalurent. L'Historien de l'Édit de Nantes rapporte plusieurs Faits qui le prouvent plairement. Pour vous épargner la peine de les chercher dans le Livre même, je vai vous en transcrire quelques uns.

En 1597. il parût un Livre intitulé, *Plaintes des Églises Reformées de France*. Un de leurs Grés, c'est qu'on les troublait dans les moindres Exercices de leur Dévo-

D. 2

tion,

\* De Thou, Liv. XXXVI. Année 1563.

Dévotion, qu'on ne vouloit pas les laisser chanter les Psaumes de David en François, & que dans divers endroits ces Psaumes avoient été brulez par la main du Bourreau.

En 1658. le Conseil privé du Roi rendit un Arrêt pour empêcher les Réformez de chanter leurs Psaumes hors de leur Temple. Le Clergé avoit dressé des Mémoires où il faisoit beaucoup valoir cette raison que ce Chant donoit du scandale aux Catholiques. Il est singulier que les Eclésiastiques fissent un sujet de Scandale du Chant des Psaumes, tandis qu'un de leurs plus célèbres Evêques, loin d'être scandalisé de ce que les Réformez s'apliquoient à cet exercice, trouvoit fort mauvais que les Catholiques ne voulussent pas les imiter. Selon lui, ce devoit être un sujet de honte pour eux, qu'on entendit aux Villes où les Réformez étoient les plus forts, *réentir ces Cantiques dans la bouche des Artisans, & à la Campagne dans celle des Laboureurs, pendant que les Catholiques, ou étoient muets, ou chantoient des Chançons des honnêtes\*.*

On ne comprend pas comment des Eclésiastiques qui toléroient les Chants des Aiss à boire & des Chançons sales & pleines d'é-

\* Psaumes de Godeau, Préface.

d'équivoques impudentes, dont les Artisans étourdissoient tout le long du jour, le Voisinage & les Passans, dans leurs Boutiques & dans les Rues, s'avoient de faire les scrupuleux sur le Chant des Psaumes dictés par l'Esprit de Dieu. Avouez, *Monsieur*, qu'on ne sauroit s'empêcher d'être scandalisé de leur scandale.

Mais voici bien pis. Au lieu de profiter des Leçons de ce sage Prélat, on eslaia de le rendre lui même suspect. Bien loin que ces pieuses Exhortations à chanter publiquement & en François, les Louanges de Dieu, devinssent un Passeport pour nos Psaumes, les siens par cela même furent sur le point d'être interdits; on chercha à les enveloper dans la condamnation des nôtres.

La Chambre de Grenoble, ne pouvant souffrir que le Chant des Versions Françaises des Psaumes fut permis à tout le Monde, donna en 1658. un Arrêt portant défenses de chanter les Psaumes en *François*. Ce n'est pas seulement ceux de *Marot* & de *Bèze* dont on défend le Chant, mais de tous les Psaumes traduits en *François*. Les Réformez avoient goûté la Paraphrase des Psaumes par *Godeau*, Evêque de Grasse. Elle avoit été mise en Musique par divers Maitres. On attribuoit même à

#### 14 JOURNAL HELVÉTIQUE

*Louis XIII.* d'avoir travaillé aux Airs qui avoient parû sous le nom de *des Auconteaux*, un des Maitres de la Musique. Il paroît donc par cet Arrêt, doné à Grenoble, qu'on ne vouloit pas même permettre aux Réformez de se servir de ces nouveaux Psaumes.

Le Roi cependant permit aux Réformez, le Chant des Psaumes *sans abus*, c'est-à-dire, sur tout qu'il ne troublât point le Service de la Religion Catholique. Mais en 1661. la défense de chanter les Psaumes dans les Maisons des Réformez, fut rendue générale dans tout le Roïaume. Dans la suite on étendit cette défense. On défendit de les chanter à la Campagne, dans les Voitures publiques, soit par eau, soit par terre; en un mot, ces Psaumes furent interdits par tout, excepté dans les Temples. Quelques Années avant la Révocation de l'Édit de Nantes, ce Chant fut défendu expressément sur le Chemin de Paris à Charonton.

Mais pour tempérer un peu ce qu'il y a de sec & de triste dans ces sortes de Discussions; Voici, *Monsieur*, ce qui se passa dans une petite Ville de France, peu de tems avant la démolition des Temples des Réformez. Le Bailli, sollicité par un Curé séditieux, envoïa faire défense à un Serrurier de

de

de la Religion, qui demouroit vis-à-vis de l'Eglise, de plus chanter les Plaumes dans sa Boutique. Le Service de la Messe, disoit le Curé, étoit troublé par ce Chant importun. Remarquez, s'il vous plait, qu'il ne se plaignoit point des perpétuels coups de Marteau du Ciclope, ni du raclement aigu de sa Lime. Le Serrurier ne se pressa pas d'obéir aux premiers ordres. Mais la Défense fut bien-tôt réitérée, & la seconde fois elle lui fut même signifiée par un Sergent, dans toutes les formes de la Justice: Le Sergent demande à l'Assigné sa Réponse, afin qu'il l'écrive sur son Exploit. Le pauvre Home, qui ne vouloit pas multiplier les Procédures, déclara ingénûment qu'il n'avoit rien à répondre. Le Sergent le presse; *Il faut absolument que je mette quelque chose*, lui dit-il. *Hé bien*, dit le Serrurier, *mettez donc,*

*Jamais ne cesserai  
De magnifier le Seigneur,  
En ma bouche aurai son honneur  
Tant que vivant serai.*

Le Bailli, qui trouvoit son Curé trop vétilleux, s'écria, dit-on, en voiant cette Réponse sur l'Exploit. *Ab! par bleu qu'on le laisse magnifier le Seigneur tant qu'il*

*voudra. Pour moi je ne veux plus m'en mêler.*

On ne se contenta pas de s'oposer en France au Chant de nos Psaumes par des Arrêts, on les ataquâ encore par des Ecrits. *Maimbourg* dit que la Version des Psaumes par Marot, 1°. n'est point conforme à l'Original, & que d'ailleurs on ne peut nier qu'elle n'ait quelque chose de burlesque\*. Mais il a été vivement relancé sur cette première accusation. Pour le burlesque qu'il y trouve, on a remarqué judicieusement là dessus qu'il ne faut pas juger de cette Version sur le pié de la Poésie d'aujourd'hui. Il faut voir si elle n'étoit pas grave & sérieuse pour le tems qu'elle fut composée. *Marot* parloit parfaitement le Langage de son Siècle. Il soutenoit les expressions de toute la délicatesse du génie le plus heureux, & d'un génie qui lui étoit propre. Le Commerce de la Cour influoit encore sur le bon goût, qu'il savoit répandre dans les Ouvrages. *Pasquier*, meilleur Juge que *Maimbourg*, dit, que les Oeuvres de *Clément Marot* furent recueillies favorablement de chacun. Entre ses Traductions, ajoute-il, il se rendit admirable en celle des Cinquante Psaumes de David, aidé de *Vatable*. Professeur du Roi en Lettres Hébraïques\*\*.

La

\* Hist du Calvinisme, pag. 98.

\*\* Recherches de Pasquier, Liv. VII. Chap. 5.



La Version de *Marot*, & aussi celle de *Bèze*, ont passé pour d'excellens Ouvrages, soit pour l'exactitude à rendre l'Original, soit pour la Poësie même. On y trouvoit de leur tems de la force & de la douceur; ce que l'on demande dans des sujets de cette nature. Quand ces Versions parurent, on n'y trouva rien à redire, parce qu'elles étoient conformes à l'usage de leur Siècle. Depuis ce tems-là, la Langue Françoisè aiant considérablement changé, le stile a commencé à en paroître mauvais. Nos Psaumes ont été exposez à bien des chicanes, & nos Adversaires ont pris occasion de là de nous insulter. Ils nous ont fait des reproches sur des phrases basses & même obscènes, qu'ils ont crû y trouver. Pour l'air *burlesque* que *Maimbourg* leur a reproché, ce n'est pas tout à fait sans fondement. Mais est ce la faute de *Marot*, si par une bizarerie particulière aux François, ils se sont avisez d'emprunter le Langage du tems de *François I.* quand ils ont voulu badiner, & si le Langage qui tient du Gaulois tient par cela même aujourd'hui du Stile *Burlesque*?

C'est environ un Siècle après la Publication de nos Psaumes, que la Langue Françoisè aiant souffert un changement considérable, on comença à les attaquer vivement

sur la bassesse & le ridicule des expressions. Celui qui se signala le plus dans ce genre d'hostilités, fut le Jésuite *Meynier*. Il fit plusieurs Ouvrages contre les Réformez, où l'emportement & la passion paroissent à chaque page. Dans l'un d'entr'eux, il ataquoit vivement les Psaumes chantez par les Réformez dans leurs Assemblées. Il les apelloit d'un ton de mépris les *Rimes de Marot* & de *Bèze*, & les traitoit de Traductions pleines de falsifications, d'impertinences & d'impiétés. Il ramassoit les honteuses plaisanteries, les Contes forgez à plaisir, les allusions extravagantes que les Missionnaires du plus bas ordre avoient trouvé bon de publier contre cette Version. Il y comparoit le denier Verlet du Pl. XXIII. ou XXII. selon les Latins, à une *Chançon à boire*, & ne trouvoit pas même qu'il y eut de Chançon à boire aussi impertinente. Cependant la Version n'a rien qui ne soit à la Lettre dans le Texte même. Mais la passion aveugloit tellement ce fougueux Ecrivain, qu'il ne prenoit pas garde que les railleries impies réjaillissoient sur l'Original; & cela dans le même Livre où il reprochoit aux Traducteurs des Psaumes, des impiétez\*.

Nous

\* Banoit, Histoire de l'Edit. de Nantes, sur l'An 1662.

Nous n'avions pas besoin de ces traits piquans de nos Adverfaires, pour fentir qu'il y avoit dans nos Anciens Pfaumes divers endroits choquans. On s'apercevoit depuis longtems en France, que plusieurs expreffions employées dans cette Verfion, étoient devenues prefque barbares par les changemens qui arivent journellement dans nôtre Langue. On penfa ferieufement à épurer le Pfaulier des imperfections que le tems, plutôt que les Traducteurs, y avoient mifes. Le célèbre *Conrart* fe mit en devoir de retoucher cette Verfion. Mais il ne vécût pas affez pour l'exécution entière de fon plan. Il comença ce travail & un de fes Amis l'acheva. Se voiant fur la fin de fa vie, il jeta les yeux fur Mr. *de la Baffide*, pour continuer cette révifion, qui y mit inceffamment la main dès que Mr. *Conrart* fut mort en 1675. & trois ou quatre Années après le Pfaulier entier vit le jour. L'Ouvrage de ces deux Mefſieurs s'apelle proprement la *Reviſion des Pfaumes*.

Vous me demandez, *Monſieur*, quand & coment ces Pfaumes retouchez ont été introduits dans nos Eglifes? Il ne m'en coutera pas beaucoup pour vous faire là deſſus. Cette introduction eſt allez récente, & par conféquent elle ne de-

demande pas d'aussi pénibles recherches que la première. C'est un Evénement de la fin du Siècle passé.

Quoi que les Psaumes eussent été retouchés en France, vous savez que les Eglises Reformées de ce Roiaume ne les ont point chantés dans leurs Exercices publics. La triste situation où elles se trouvoient alors ne leur permit pas d'exécuter ce sage projet. C'est proprement l'Eglise de Genève qui a introduit chez elle cette révision. Nôtre Eglise, qui s'étoit servie la première des Psaumes de *Marot* & de *Bèze*, a aussi comencé avant toutes les autres à se servir de la correction de Messieurs *Conrart* & de la *Bastide*, mais après l'avoir un peu retouchée.

Nos Registres raportent exactement tout ce qui regarde ce petit changement arrivé dans nôtre Culte. On publia même alors quelques Ecrits pour en informer le Public. Il parut sur tout une Brochure fort instructive là dessus \*. Mais come ces Piéres fugitives sont difficiles à trouver, je vai vous en donner l'essentiel.

Quelque tems après la dispersion des Eglises de France, la Compagnie des Pasteurs

\* Récit de la manière dont les Psaumes de David, retouchés par Mr. Conrart, ont été introduits dans l'Eglise de Genève. Brochure de 31. pages in 4to.

teurs de Genève reçut une Lettre du Consistoire de l'Eglise Françoisse de Zurich, qui les prioit d'introduire les Psaumes de Mr. *Conrart* dans l'usage public de leur Eglise, pour exciter par leur exemple, les Eglises Françoises à exécuter ce qu'on auroit fait en France, si elles eussent subsisté. Voici la teneur de cette Lettre.

On fait remarquer d'abord, qu'il y a long tems que plusieurs Persones dévotes & judicieuses en France ont témoigné souhaiter que nous emploïassions dans nos Exercices de pieté une Version des Psaumes, plus correcte & plus conforme à l'usage de nôtre Langue & de nôtre Siécle, que la Version de *Marot* & de *Bèze*. Elle est devenue par le tems, non seulement rude & désagréable, mais encore obscure, absurde & même burlesque en bien des endroits, & qui pis est, beaucoup de mots & d'expressions, ne signifient plus maintenant ce qu'ils signifioient autrefois, & ils portent dans l'Esprit des idées sales & profanes. Les Ennemis de nôtre Religion laissent ces endroits pour nous tourner en ridicule. Il importe donc de ne donner plus de prise à leurs méchantes satires. Nos Formulaires de Dévotion ne doivent rien avoir de barbare, d'équivoque, & encore moins de ridicule. Il est donc à  
sou-

souhaiter que l'Eglise de Genève, qui est la principale des Eglises Réformées où l'on se sert de la Langue Française, autorise par son exemple un changement si utile. La Lettre est du 10 Mai 1688. & signée *Reboullet*, Pasteur de l'Eglise Française de Zurich, & de dix ou douze Ministres Réfugiés, entre lesquels est Mr. J. *Dailly*, Fils, Ministre de l'Eglise Reformée de Paris.

Quoi que les raisons employées dans cette Lettre soient extrêmement fortes, on conçoit aisément qu'il y avoit plusieurs Personnes qui trouvoient quelque inconvénient à faire ce changement. On trouva donc à propos de laisser encore écouler quelque tems, pour les y préparer insensiblement. On fit ensuite à Genève une Edition de ces Psaumes retouchez. Cela donna lieu à avoir le sentiment des autres Eglises, qui presque toutes écrivirent des Lettres d'approbation & d'encouragement. Enfin après tous les préliminaires nécessaires, on se détermina à se servir de ces Psaumes dans les Temples. Ce fut le 1. Dimanche de Novembre de l'An 1698. qu'on comença à les chanter publiquement à Genève.

Lors qu'on eut vû le succès de ces nouveaux Psaumes, la Compagnie des Ministres de Genève écrivit aux autres Eglises  
une

une Lettre circulaire où elle donne les principales raisons de ce changement. Elle est du 12. Janvier 1700.

On reçut ensuite quantité de Réponses des Eglises Réformées, qui marquoient qu'elles aprouvoient ce que nous avions fait, & plusieurs disent même qu'elles se disposent à faire la même chose.

L'Eglise de Neuchâtel répond qu'ils ont marqué le 1er Dimanche du Mois d'Aout 1700. pour l'introduction de ces Psaumes. Celle de Bâle le Dimanche 6. Octobre de la même année. Les Eglises Françaises de Berlin & de Hesse-Cassel ne tardèrent pas à suivre cet exemple.

Vous jugez bien, *Monsieur*, qu'il doit s'être trouvé bien des Particuliers de mauvaise humeur contre ce changement. Il faut mettre dans cette Classe un certain nombre de Vieillars. Outre qu'à cet âge là, on se déclare en général contre toutes les nouveautés, il faut convenir qu'il étoit fâcheux à des gens qui avoient appris dans leur enfance les anciens Psaumes, de ne pouvoir plus en faire usage sur la fin de leur vie, qui est le point où l'on a le plus de besoin de se soutenir & de se consoler par ces pieux Cantiques.

Outre l'acoutumance, il y a encore des gens qui trouvent quelque chose de vénérable

nable dans des expressions anciennes qu'ils n'entendent plus. Semblables à ces Anciens Romains, qui avoient un respect superstitieux pour de vieux mots de leur Langue, & qui se firent un scrupule de rien toucher aux Vers Saliens, quoi qu'on ne les entendit plus.

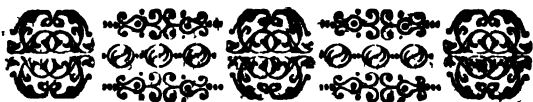
Mais ces bizareries de quelques Particuliers doivent être comptées pour rien. Il est vrai que le Synode des Eglises Valones, qui se tint à Rotterdam, en Septembre 1700. auroit voulu qu'on se fût contenté de faire quelques petits changemens dans les vieux Psaumes, & qu'on en conservât le fond. Mais dans la suite ces Eglises se sont conformées à toutes les autres.

Nous voilà donc depuis long tems à couvert des railleries de nos Adversaires, sur tout dans nôtre Eglise de Genève. Cependant l'Evêque de Marseille n'a pas laissé de revenir à la charge, de nos jours. Il a feint d'ignorer ce changement, afin d'avoir lieu de nous insulter de nouveau. Il y a environ dix ans qu'il donna un Mandement à l'occasion de deux Sermons qui furent prononcés à Genève en 1735. qui étoit l'Année du second Jubilé de la Réformation. Son Instruction Pastorale est un tissu d'invectives contre nôtre Religion. Il n'épargne pas nos Psaumes. Il transcrit deux



deux Couplets de ceux de *Bèze* qu'il a trouvés bas & rampans. Voilà, dit-il ce qu'on chante à Genève. Il y avoit cependant environ 40. ans qu'ils avoient été retouchez & qu'on en avoit changé le Stile Gaulois qui en faisoit tout le ridicule. Le Prélat a fait semblant de n'en rien savoir. Il est vrai qu'après coup, il met à la fin de son Mandement un petit Avis, pour avertir qu'il a appris depuis que les *Psalmes* ne se chantent plus à Genève dans ce vieux Langage. Mais peu de personnes feront attention à l'Avertissement, & le trait ridicule aura déjà fait son effet. Ce sont là de ces fraudes pieuses fort ordinaires au Prélat, & qu'il compte que l'intention rectifie. Tout cela tend *ad majorem Dei Gloriam*. C'est la Dévotion des R. R. P. P. Jésuites les bons Amis. Mais, *Monsieur*, il ne faut point être surpris du mépris qu'il marque pour les Vers de *Bèze*, après la manière dont il a traité le Poëte lui même\*.

\* Journ. Helvét. Fevrier 1745. p. 141.



## S U I T E

*De la Lettre d'une Société de Comerçans de différentes Cominions, sur la Religion, commencée dans le Journal de Juin p. 546. & suiv.*

### DU SACREMENT DE L'EUCARISTIE.

**E**N qualité de Chrétiens, nous faisons tous profession de croire que le Corps du Seigneur est véritablement *Viande*, & que son Sang est véritablement *Breuvage*, & qu'ainsi le Corps & le Sang du Seigneur sont en cette qualité réellement présents dans le Sacrement, autant que cette présence est nécessaire, pour nourrir & désalterer nos Ames. Mais come nous ne savons pas de quelle manière se fait la Nutrition de nos Corps avec les Alimens que nous prenons, nous pouvons sans doute aussi parfaitement bien ignorer, coment se fait la Nutrition de nos Ames par le Corps & le Sang du Seigneur. Si les Médecins peuvent sans conséquence étaler leurs Conjectures touchant la trituration ou la fermentation

tation des Alimens ; ce n'est pas à nous à défendre aux Théologiens de faire des recherches sur la manière dont nos Ames sont nourries , croissent , & se fortifient par la participation au Corps & au Sang du Seigneur. Pour ce qui nous regarde, il nous suffit , de prendre la Nourriture de nos Ames , come celle de nos Corps , avec les dispositions convenables , & elle nous profitera sûrement : De cette manière nous croitrons en Vertu & en Sagesse , come on croit en âge & en force. Mais si nous ne nous éprouvons pas nous mêmes , & que nous mangions de ce Pain indignement , nous nous rendrons coupables du Corps du Seigneur , come tout Chrétien qui péche crucifie de nouveau *Jésus-Christ*. Quand nous fléchissons les genoux en la présence du Sacrement , nous les fléchissons au Nom de Jésus , & nullement au respect de ce que l'on présente à nos sens. Au reste nous nous reconnoissons , non come des Forts , non come des Docteurs dans l'Eglise , mais come des Foibles , des Enfants nouveaux nés , qui cherchent le Lait d'intelligence \*. Nous cherchons ce Pain de Vie , cette Coupe de Bénédiction , avec Foi , avec empressement , avec un desir ardent de demeurer en Christ , & que Christ

\* Quasi modo geniti infantes.

demeure en nous ; avec un desir sincère de ne composer qu'un Corps entre nous tous , qui participons au même Pain. Qu'est ce que le Seigneur & ses Apôtres auroient demandé davantage de nous ? Auroit ce été d'enrichir les Sacrifices , de maintenir des Luminaires devant les Autels , de fonder des Messes &c. Que ceux qui ne tirent aucun lucre de certains Dogmes les examinent avec attention ; que les Savans desintéressés en jugent !

### DU MERITE DES BONES OEUVRES.

Il nous paroît , qu'il n'y a qu'un mal entendu , pour ne pas dire , qu'il n'y a que mauvaise foi , entre ceux qui ont fait naître tant de Disputes sur ce Sujet. Nous ne conoissions aucun honête Home , dans l'une ou l'autre Comunion , qui ne prétende , que l'on doit montrer sa Foi par ses Oeuvres , que sans les Oeuvres la Foi est morte , que c'est par les Oeuvres , que nous rendrons nôtre Vocation certaine , & que nous serons jugés suivant nos Oeuvres. Malgré tout cela , y a-t-il une Personne de bon sens , qui ne convienne , qu'avec toutes ces bones Oeuvres , nous sommes des *Serviteurs inutiles* à l'égard de Dieu ? Car à l'égard des Homes , un Fermier par exemple , fait

valoir la Terre de son Maître; Son Receveur, son Secrétaire font ses Affaires, & ainsi des autres Services que les Hommes se rendent les uns aux autres. Mais rien de semblable à l'égard de Dieu: Le Service que l'Homme rend à l'Eternel est tout entier pour l'Homme même, sans qu'il en revienne jamais aucun profit, aucune utilité, à l'Etre indépendant, qui subsiste par lui même, & qui se suffit à lui même. Quand donc l'Eternel promet une Récompense à ceux qui accompliront sa Volonté, il ne nous doit néanmoins rien pour le mérite de nos Oeuvres, mais uniquement à cause des Promesses qu'il nous a faites, par un pur effet de sa Grace & de sa Miséricorde pour nous.

## DU PURGATOIRE.

Nous croïons très fermement que le juste Juge des Vivans & des Morts rendra à chacun suivant ses Oeuvres. Nous sommes encore convaincus que rien de souillé n'entrera dans le Roïaume des Cieux. Mais nous ne sommes pas moins persuadés que tous les péchés ne seront pas punis par des peines éternelles. De plus nous recommandons entre nous la Prière pour les Morts, & nous ne la défendons à Personne. Ceux  
 qui

qui disent avec les Réformés, *Dieu ait fait Paix à un tel Défunt*, lui souhaitent cette Paix, si elle ne lui a pas encore été acor-dée, & ce desir est une Prière. Quand les Catholiques Romains disent *Requiescat in pace*, *Dieu lui fasse paix*, ils se réjouissent par là-même si cette Paix lui est déjà faite, & nous voilà d'accord sur ce point.

Quand plusieurs Princes Souverains ont interdit à leurs Eclésiastiques le Commerce dans l'autre Monde, en leur ôtant les Oblations, les Fondations, & la Rétribution des Messes pour les Morts, sont-ils convaincus pour cela d'avoir renoncé à la Religion Chrétienne, Catholique & Apostolique? Ils n'ont point défendu, que nous sachions les Prières désintéressées pour les Morts, telles que J. CHRIT, les Apôtres, & les Chrétiens de ces tems bienheureux les faisoient. Otez l'interêt sur cet article, come sur plusieurs autres, & bien des difficultés s'évanouiront d'elles-mêmes.

## DU CULTE ET DE L'INTERCESSION DES SAINTS.

Honorer les *Saints*, c'est adorer Dieu dans ses Saints. La Vertu & la Sainteté doivent être par tout célébrées, personne n'en disconvient. Invoquer les Saints come on im-

implore l'intercession des Fidèles sur la Terre, n'est pas un défaut, suivant nous, & l'omettre n'est pas un péché. L'on doit cependant être convaincu qu'aucun *Saint* régnant dans le Ciel n'est pas capable d'avoir autant de bonté pour les Hommes, que Dieu lui-même en a pour nous tous. L'Intercession d'aucun Bienheureux ne peut d'ailleurs être autant efficace, que celle du Médiateur, du Christ qui intercède sans cesse pour nous. La Charité est sans doute plutôt perfectionnée qu'éteinte chez les Bienheureux : Mais cette Charité est sans contredit infiniment plus parfaite dans le Fils de Dieu, & dans le Père, qui sont la Charité même, que dans aucune Créature, à quel degré de Sainteté qu'elle puisse être parvenue. Il y a bien de l'apparence, que *Mammon* foment ce Sujet de Controverse dans l'Esprit de plusieurs de ses Partisans. Le Seigneur a-t il jamais pensé à gagner les Cassettes \* des Dames opulentes, pour procéder à la Canonisation de *S. Jean Batiste*? Ce Grand Prêtre selon l'ordre de *Melchisédech* a-t'il fait porter des Ofrandes sur le Tombeau de *S. Joseph* son Père Nourricier? Qu'est-ce que les Apôtres ont gagné à l'occasion du Martire & de la Canonisation de *S. Etienne* & de *S. Jaques*? On accuse l'Intérêt

E 4

terêt

\* On fait dans un certain Canton ce que ceci signifie.

terêt, voilé par l'ignorance ou la fourberie, d'avoir introduit bon nombre de Légendes fa-  
buleuses, & inventé une infinité de faux Mi-  
racles. Plusieurs prétendent encore que  
c'est par un faux zèle, par un zèle intéressé,  
que des Mortels ont renchéri sur le Langage  
de l'Ange du Seigneur \*; en donnant à  
la Sainte & Bienheureuse Vierge des Noms,  
des Titres, des Louanges, & des Préro-  
gatives, que l'Écriture ne lui donne pas.

Quant à nous, nous croirions ofenser les  
Saints, ces véritables *Pauvres en Esprit*, ces  
*Bienheureux qui n'ont point couru après l'Or*,  
si nous célébrions en leur mémoire des  
Fêtes pompeuses & mondaines, come nous  
les voions pour la plûpart établies, avec un  
superbe & riche aparat, & si nous contri-  
buions à engraisser des Chapelains en leur  
honneur. Nôtre principal Culte envers eux  
se bornera à publier leurs Vertus, mais  
sans hiperbole, & nous nous éforcerons  
de les imiter, come ils sont eux mêmes les  
Imitateurs de Christ. Pour ce qui est des  
Vertus d'invention postérieure, telles que  
la Vie & la situation des *Anciens Stilites*; le  
nombre prodigieux de Génuflexions &  
de Signes de Croix que pratiquoit tous les  
Jours *S. Patrice*; la Vie de *S. François d'Assise*,  
&

\* *Maria gratia plena Benedicte tu in mutieribus.*  
Luc. I. 28,



& de tant d'autres; tout cela n'est pas de nôtre goût. Nous croions même qu'il n'y a aucune Vertu agréable a Dieu, dont on ne trouve des Modèles ou des Règles dans les Livres Sacrez.

## DES RELIQUES.

Nous sentons parfaitement qu'il convient de rendre les honeurs de la Sépulture aux Corps morts, & que l'on doit aux Cendres des Défunts un certain respect, ou religieux, ou civil, selon leur mérite. *Joseph d'Arimathée* nous a montré un Exemple à suivre dans les soins qu'il prit du Corps du Seigneur, lors qu'il fut expiré sur la Croix. Les Disciples de *Jean le Batiseur* en usèrent de même à l'égard de leur Maître, après qu'il fut décapité; des Homes pieux eurent aussi soin du Corps de *St. Etienne*, mais ils ne pensèrent point à les exposer dans de riches Chasses à la Vénération des Fidèles, & personne ne s'avisa de rendre un Culte Religieux aux Instrumens de leur Mort. Les Cailloux qui servirent à assomer le premier Martir Chrétien seroient devenus des *Pierres Philosophales* en de certaines mains, mais les Eclésiastiques de la *Primitive Eglise* travailloient, non au *Grand Oeuvre*,  
pour

pour amasser des Trésors sur la Terre; mais au *Grand Ouvrage* du Salut, pour acquérir & répandre les Richesses spirituelles dans le Monde. Des Anges eurent soin de plier proprement, le Suaire du Sauveur, après qu'il fût ressuscité; mais on n'en fit pas l'usage, qu'on en fait dans les endroits où l'on prétend le posséder aujourd'hui. Si les Apôtres, aiant reçu le St. Esprit, avoient eu la même idée que l'on a présentement à Rome, de la Croix, de la Lance, des Cloux & des autres Instrumens qui ont servi à la Passion du Sauveur, ils auroient sans doute célébré les même Fêtes en leur honneur \*, & ils auroient dès lors mis toute leur confiance en la Croix. Quant à nous, qui n'avons pas l'Esprit si raffiné, nous n'avons pas encore compris, qu'aucune des Reliques, quelle qu'elle soit, puisse nous servir, si ce n'est de signe comémoratif qui peut reveiller nôtre respect pour ce qui le mérite, & ranimer nôtre attention à suivre des exemples louables.

## DES IMAGES.

Nous convenons que l'Art le plus parfait

\* Ecce lignum Crucis . . . . Venite adoren us O Cruz ave spes unica!

fait de la Peinture & de la Sculpture ne peut être porté au point de représenter l'Être incompréhensible ; nous ne disconviendrons néanmoins pas qu'il ne puisse être permis d'en tracer des Simboles ; mais aussi n'y a-t-il pas bien des précautions à prendre, pour qu'on n'abuse pas de ces sortes de Hiéroglyphes ?

A regarder de près tant de différentes sortes de figures, que l'on trouve dans les Eglises de certaines Comunions Chrétiennes, on ne fait quel jugement en porter. On nous les donne, pour être l'écriture des Ignorans ; mais des Persones éclairées s'y trouvent embarrassées : Tels qui lisent *Homere* & *Horace* ont pris pour des *Venus*, pour des *Bellones*, des Tableaux, qu'on veut être ceux de la chaste & de l'humble *Marie*. Un Eclésiastique éclairé & véritablement pieux, & même un simple Régent d'Ecole, instruiront plus utilement & plus sûrement que toutes les Images, & toutes les Figures d'un Autel ou d'une Eglise. La Traduction de la Bible par M. OSTERVALD, avec ses Explications & Réflexions, répandra plus de lumière dans le Monde Chrétien, que tous les Ornaments des plus magnifiques Sacrifices, que toutes les Béatilles travaillées par les mains des Religieuses les plus adroites, & que tou-

toutes les Cérémonies marquées dans le *Pontifical* & dans le *Rituel Romain* : La lecture & la méditation de cent pages de cette Bible produira infiniment plus de fruit, que d'affister cent fois à la Messe, à Matines & à Vêpres.

En Vérité le Maître du Sacré Palais lui même, croit-il bonement que l'on soit Anathème devant Dieu, pour avoir changé en plusieurs endroits toute cette fastueuse Décoration en un Service simple, mais autant raisonnable pour les Persones éclairées, qu'il est édifiant & instructif pour le Peuple ? Nous ne saurions être édifiés de cette Pompe & de ces beaux Spectacles, qui excitent la Curiosité des Homes, & qui leur causent tant de plaisir, parce qu'ils ne produisent en nous, ni instruction, ni ferveur, ni componction.

Que si une bone partie des Images devroient être rejetées, à cause des Représentations grotesques ; fausses, & fabuleuses dont elles remplissent l'imagination, n'est-on pas scandalisé avec raison, qu'on expose de semblables figures à la Vénération des Peuples ? Un Ex-Jésuite, qui est un des Membres de nôtre Société, disputant avec d'habiles Chanoines ; leur démontra que leurs Supérieurs les obligeoient, sous peine de damnation éternelle, de réciter  
dans

dans leur Bréviaire un grand nombre de *Légendes* fabuleuses qu'il leur indiquât, & il leur fit conoitre auffi plusieurs Erreurs qui s'y trouvent répandues, & des Vices consacrés en Vertus, dont il leur fit une assés longue énumération.

Quoi qu'il en soit, voici ce dont nôtre Societé est convenüe au Sujet des Images.

Il nous sera loisible de mettre des *Crucifix* dans nos Eglises & dans nos Maisons : Nous pouvons les orner de quelques Tableaux représentant des Histoires vraies & édifiantes ; mais nous ne leur rendrons pas plus de Culte, que *Moïse* en faisoit rendre aux *Chérubins*, qui couvroient l'*Arche de l'Alliance*. Nous garderons nôtre Encens uniquement pour le Créateur & le Maître des Cieux & de la Terre. Nous ne paierons point des Sacristains, pour servir les Images, en les éclairant, les habillant, les deshabillant ; & nous ne leur offrirons ni Oblation, ni Sacrifice, non plus qu'à aucune Créature ; mais les Deniers que nous aurions pû employer à ces usages, seront destinés à des Oeuvres de Bénéficence & de Charité.

Si le besoin des Moines Mendiants, & si le génie de ceux qui sont dominés par l'amour de l'Argent, ne faisoient valoir le Culte

Culte des Images, on ne pourroit pas s'imaginer que les Hommes pensassent à se disputer sur ce sujet. Et quand des Persones plus raisonnables nous disent gravement, qu'elles ne rendent aucun Culte aux Images, mais uniquement aux Originaux qu'elles représentent, il seroit à souhaiter au moins que les Catechismes s'enonçassent de même.

## S O U H A I T S.

Si l'Abé de St. Pierre a passé chez bien des Gens pour Visionnaire, à l'ocasion d'une partie de ses Projets, nous ne devons pas espérer un meilleur sort pour cet Essai & pour nos *Souhairs*. Mais come suivant la différente manière de penser des Hommes, ce qui paroît extravagant aux uns, est souvent sage chez d'autres, nous ne laissons pas de les proposer. Il n'est même pas impossible que nôtre Ouvrage ne meurisse avec le tems, au moins en partie; & peut être plutôt qu'on n'ose l'espérer.

I. Nous souhaiterions que nos Gracieux Souverains respectifs chargeassent des Théologiens éclairés, pieux & charitables, de dresser un Formulaire de *Liturgie* ou *Messel*, en Langue Vulgaire, où tout fût instructif,

tif, édifiant, rempli d'onction, dans lequel aucune Communion Chrétienne ne trouvât rien à réprover, & qui fût introduit par tout sans aucune violence.

2. Nous souhaiterions que nos Supérieurs ordonnassent à des Savans de dresser un Corps de Doctrine ou Catéchisme de la Religion Chrétienne, qui fût à la portée d'un chacun, & qui renfermât toute l'essence de cette Divine Religion; & qu'ils defendissent très sérieusement de ne jamais exciter aucun trouble dans la Société, sur les sujets qui pourroient être susceptibles d'Opinions différentes.

3. Pour faire fleurir le Commerce, nous souhaiterions qu'on rétablît par tout la *Liberté Evangelique*, & que pour cela on enlevât toutes les Loix, Ordonnances & Comandemens, en fait d'Observances de Religion, qui n'ont pas été établies par Jesus Christ, ni ses Apôtres. Et pour preuve que nous ne parlons pas ainsi par un Esprit de libertinage, nous convenons, qu'il sera toujours & par tout du devoir essentiel des Pasteurs d'insister sur la nécessité de la Pénitence, des Jeunes, & de la Mortification de la Chair: Qu'on prône les Abstinenances & le Carême, les Zélés, les Bien intentionés les observeront  
avec

avec ferveur; les Persones occupées; les Tièdes, & les Libertins n'auront pas la Conscience chargée de nouveaux Crimes, s'ils ne les observent pas. Qu'on prêche encore fortement la Chasteté & la Retraite, qu'il y ait même des Maisons Religieuses & des Couvens, qui servent d'azile, à ceux qui voudront s'y consacrer; mais aussi, lors qu'après meures délibérations, on trouvera à propos d'en sortir pour embrasser l'état honorable du Mariage, pour soulager une Famille, ou pour être plus utile à la Société, nous voudrions que cela pût se faire sans difficulté.

Si nos Souhaits ne sont pas conformes au *Sens Commun* & à l'Esprit de l'Evangile, nous demandons la grace à ceux qui penseront mieux, de vouloir bien nous désabuser.







# R E P O N S E

*De Mr. N. à la Lettre de sa Maitresse, insérée dans le Journal de Juin p. 530.*

**H**Elas ! Il n'est donc que trop vrai, que je vous ai couvert d'opprobre, & rendue malheureuse pour le tems & pour l'éternité. Misérable ! C'est moi, qui suis l'Auteur de tous les maux que vous endurez ! Infortuné ! C'est moi qui vous ai jetté dans le précipice affreux où je vous vois plongée, & dont vous ne vous dégagerés jamais. Tôt ou tard, je porterai la peine de mon Crime. Déjà la Vengeance céleste me poursuit. Je sens la Main du Dieu que j'ai ofensé, s'apesantir sur moi. Bientôt, bientôt, je serai acablé du poids de son Couroux redoutable. Un Abîme affreux s'ouvre sous mes pas. Partout où je tourne mes regards, je vois des Objets qui me reprochent mon Crime, & qui semblent me prédire un avenir des plus effraians. Passions charnelles & brutales, c'est vous, c'est vôtre voix enchantresse, qui m'a séduit, & qui m'a plongé

F gé

gé dans un Crime, dont l'idée me glace d'horreur, & qui me rend odieux à moi même !

Mais hélas ! Pourquoi avés vous succombé ? Pourquoi avez vous prêté l'Oreille à mes Discours trompeurs ? Il est vrai, je n'en saurois disconvenir, vous avés résisté pendant long tems ; mais mes promesses, mes sollicitations, que dis-je, mes sermens ont vaincu vôtre résistance. Vous vous flatiés sans doute, que tout ce que vous espériés auroit un succès des plus heureux. Je vous avois promis, dites vous, avec serment, de me joindre à vous par les liens les plus étroits, & que nous coulerions ensemble des jours fortunés ; en un mot je vous avois fait envisager un avenir des plus rians. Mais tout à changé de face, au moment que vous avés fécondé mes desirs. Aussi tôt j'ai retracté ma parole, & j'ai rejeté toutes les promesses que je vous avois fait. Ce n'étoit point le Cœur, c'étoit uniquement ma Passion qui parloit, mes sentimens pour vous se sont éteins avec elle. C'est à présent, misérable que je suis, c'est à présent que je sens toute l'énormité de mon procédé. J'en vois toute la noirceur, je déteste le moment fatal, témoin de cette perfidie. Que le jour qui a éclairé un forfait si abominable

nable ne soit plus nommé, qu'il soit plongé dans les profondeurs de l'oubli, dans les ténèbres les plus épaisses. En bute à tous les maux, vous êtes exposée à des dangers continuels, éloignée de votre Patrie, de vos Parens de vos Amis, vous souffrés toutes les rigueurs d'un sort qui vous acable ! Mais hélas ! Dans peu vous succomberés sous le poids de votre infortune, dans peu vous irés joindre ce malheureux Gage de nôtre Amour-illicite. Pour moi, le Ver qui me ronge, les remors que je sens, ne m'abandoneront jamais. Cette Vie m'est en horreur ; mais je tremble, lors que j'entens dire, qu'il faut la quitter. Malheureuse Eternité ! Déjà mon Juge est sur le Trône. Je l'entens qui me dit, Rens compte, rends compte de tes Actions. De quel front l'aborder au grand Jour des rétributions ! Montagnes & vous Côteaux soies mon Avant-mur, mettés moi à couvert des coups terribles du Tout Puissant ! Je m'enfoncerai dans les Abimes du Sépulcre : Mais hélas ! la Main m'y saisira ; elle me trainera au pied de son Tribunal, pour y entendre ma Sentence de condamnation & de mort. Triste état, situation des plus infortunée ! Vous tous qui marchés dans les voies de l'injustice, vous qui suivés vos passions, & qui vous abandonés

## 84 JOURNAL HELVÉTIQUE

donés sans relâche à tous vos dérèglemens, prenez, je vous en conjure, prenez exemple sur un Pécheur, qui come vous, s'étoit livré à la chair. Bientôt vous sentirez la vanité de ces plaisirs, que vous poursuivés avec tant d'ardeur, & vous ne tarderés point à vous détourner de vos Egaremens, pour rentrer dans la voie qui conduit au Bonheur suprême. Le Ciel commence à s'obscurcir, le Tonère gronde, Seigneur! la Foudre va fraper.

*Mais dessus quel endroit tombera ton Tonère;  
Si je suis tout convert du Sang de Jesus Christ.*

G E N E V E

\* . \* . \*



RE:



# REQUETE

Du Curé de FONTENOI.

# AU ROI.

*J'Ose vous supplier Grand Roi!  
De vouloir bien penser à moi.  
Mon Bénéfice est le plus mince,  
Qui soit dans toute la Province:  
Vous avez par votre Valeur  
Immortalisé ma Paroisse;  
Et les Anglois avec angoisse,  
Se rappellent votre Vigueur.  
Par tout où vole votre Gloire,  
On vante déjà Fontenoi,  
Et le Village avec le Roi,  
Sera célébré dans l'Histoire.  
Mais, à quoi sert un Nom pompeux,  
Sans l'avantage des Richesses?  
C'est souvent un Titre onéreux;  
Et vous n'avez par vos proïesses  
Illustré que des Malheureux.  
Je suis le Crésus du Village,  
Et ma Cure vaut Cent Écus:  
Ce sont de foibles Revenus,*

Puisque grace à vôtre Courage ,  
 Je deviens un grand Personage.  
 Tous les jours mille Curieux  
 Viennent en foule dans ces lieux ,  
 Voir le Siège de vôtre Gloire.  
 Il me faut , come je le puis ,  
 Faire les boneurs du Pais ;  
 Les giter , leur donner à boire ;  
 Et ceux que j'ai déjà reçûs  
 Me coûtent plus de Trente Ecus.  
 Les Fonds du pauvre Bénéfice  
 Seront bientôt anéantis ,  
 Si vous ne formez un Hospice ,  
 Ou l'on les héberge gratis :  
 Où bien augmentant ma Dépense ,  
 Augmentés donc mes Revenus ,  
 Puisque c'est par vôtre Vaillance ,  
 Que le Lieu de ma résidence ,  
 Est p'us fréquenté , plus connu ,  
 Que bien des Evêchés de France.  
 Aussi juste que courageux ,  
 Vous ferez bien tôt mon Afaire ;  
 Car, vous verrez qu'entre nous deux  
 Il reste un petit Compte à faire.  
 Lors que les Morts sont enterrés ;  
 Il revient des Droits aux Curés.  
 On a fait dans mon Domaine  
 Plus de huit mille Enterremens ;  
 Donc , à Douze Francs la Douzaine ,  
 Il m'appartient Huit Mille Francs :

En les mettant l'un portant l'autre,  
 Vous voyez que c'est bon marché;  
 Et souvent on est écorché  
 Par les Diseurs de Patenôtre;  
 Mais j'use de facilité  
 En faveur de la quantité;  
 Car par une raison bien sûre  
 Et qu'on doit trouver à propos,  
 Il convient que la sépulture  
 Soit plus chère en détail qu'en gros:  
 Aussi les Gens de mon Village  
 Me donnent toujours d'avantage;  
 Et quoi que ce soient mes Enfants,  
 Il n'en est point pour son passage,  
 Qui ne me paie au moins Six-Francs.  
 Telles sont les Loix de l'Eglise;  
 Et le Règlement m'autorise.  
 Ainsi, parlant de bonne foi,  
 Vous sentez que j'y perds, Grand Roi!  
 Assurément tous mes Confrères  
 Diront en se plaignant de moi,  
 Que j'entens fort mal les Affaires,  
 Et que je gâte le Métier;  
 Mais je les laisserai crier:  
 Il est si beau de voir un Prêtre  
 Sur l'intérêt être endormi;  
 Et moi j'en veux agir ainsi,  
 En faveur de nôtre ancien Maître,  
 D'un Roi charmant, d'un Prince, à qui  
 Nous brûlions tous du desir d'être.

Vos Ennemis s'ils avoient pû,  
 Auroient encore combattu:  
 Ils vouloient prendre leur revanche;  
 Mais par un bonheur sans égal,  
 Vous & nôtre Grand Maréchal  
 Etiez fermes dessus la banche;  
 Car quoi que chez lui l'eau s'épanche,  
 Il conserve malgré son mal  
 Bras & Tête de Général;  
 Et vers lui la Victoire panche,  
 En Carosse come à Cheval.  
 Tournai, même sa Citadelle,  
 Qui vouloit faire la rebelle,  
 Se sont soumises à vos Loix  
 A la barbe de ces Anglois,  
 Qui disoient en batant d'une aile,  
 LOUIS, en frotant la Sequelle  
 A, ma foi, fait un coup de trois.\*  
 Ils avoient grande impatience  
 De voir de près un Roi de France;  
 Et crioient tois, c'est un Grivois,  
 Qui vaut mieux que ceux d'autres fois:  
 Come il fait bone contenance!  
 Il saura nous mettre aux abois,  
 Et du Roi Jean venger les droits.  
 Son Fils aussi par sa présence,  
 Semble animer les Bataillons.  
 Le Père sait du vrai Courage  
 Donner l'exemple & les leçons;  
 Et le Fils intrepide & sage,

\* Les Autrichiens, les Anglois & les Hollandois.



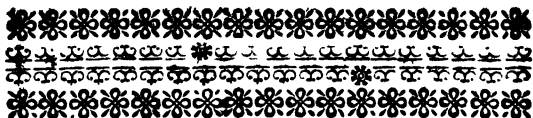
Se montre dès son plus jeune Age,  
Digne Successeur des Bourbons.  
Ils ont senti vôtre Puissance ;  
Mais aussi tôt que du Combat  
On eut rapellé le Soldat,  
Malgré les desirs de Vengeance ,  
Qui fortifioient leur fureur ;  
Ils admiroient vôtre Valeur  
Et célébroient cette Clémence ,  
Dont le charme fait tant d'honneur ,  
Aux Vertus d'un Héros Vainqueur.  
Vous voulutes que les Malades  
De l'une & l'autre Nation ,  
Fussent tous sans distinction ,  
Traités come des Camarades.  
Pour les Morts on les a tous mis ,  
Come on eut fait de bons Amis.  
Moi , j'ai prié , pour tout le Monde ;  
Et souhaité que le Seigneur  
Dans son Paradis les confonde.  
Quoi ! N est ce pas un grand bonheur  
Pour tant de Sectes d'Hérétiques ,  
Que d'être à la fin des Combats ,  
Mis pêle mêle dans un tas  
Avec d'honêtes Catholiques ?  
Oh ; Ces Messieurs auroient grand tort ,  
D'être mécontents de leur sort.  
SIRE , vous leur aprenez , come  
L'on doit user de son Pouvoir.  
A vôtre exemple , en bonête Homo ,  
J'ai bien fait aussi mon devoir ;

Et pour les Défunts qu'on renomme,  
 J'ai dit trois fois l'Office en noir.  
 Or, toute peine vaut salaire,  
 Et vous êtes trop bon Chrétien  
 Pour vouloir à ce que j'espère,  
 Que sur ma Paroisse on enterre  
 Sept ou huit mille Homes pour rien :  
 C'est mon casuel, c'est mon bien.  
 Sur mes Droits & mon Honoraire  
 On m'a fait encore d'autres torts :  
 Un fameux Monsieur de Voltaire,  
 A doné l'Extrait mortuaire,  
 De tous les Seigneurs qui sont morts,  
 Et je n'aurai plus rien à faire :  
 Mais pour prévenir les remors,  
 Qu'il doit avoir en conscience,  
 Tachez de me faire l'avance  
 De quelque Libéralité,  
 Soit à titre d'indemnité,  
 Soit à titre de récompense.  
 Nombre d'Ennemis sus les bras,  
 Vous met, je le fais, dans le cas  
 De faire beaucoup de Dépense,  
 Mais en voila beaucoup à bas,  
 Et ceux ci n'y reviendront pas.  
 Au reste, c'est une matière  
 A mettre en composition,  
 Et je vous laisse l'option,  
 Sur la Some, sur la manière  
 De faire la Donation ;

Soit

Soit de Some Mobiliaire,  
 Soit par forme de Pension,  
 Ne fut elle qu'alimentaire.  
 Au cas qu'elle soit Viagère,  
 Aïant près de quatre vingts Ans,  
 Il conviendrait à mes Parens  
 De prendre une Tête étrangère.  
 Grand Prince si Vòtre bonté  
 M'accorde cette faculté,  
 De peur qu'une bête incivile,  
 Ou quelque brutal de Canon,  
 Ne rende la grace inutile;  
 Je ne choisirai point Biron,  
 Harcourt, Richelieu, d'Aubeterre,  
 Boufflers, Luxembourg, Langeron,  
 Turène, Soubise, Crillon,  
 D'Aumont, Croissi, Grassin, Tonerre,  
 Guerchi, Duguesclin, d'Argenson,  
 Et tant d'autres Foudres de Guerre,  
 Qui tous les jours dans les Combats  
 Narguent de sang froid le Trépas,  
 Et pour l'honneur de vos Conquêtes,  
 Risquent gaillardement leurs Têtes;  
 Mais, SIRE, à vòtre volonté,  
 Je prendrai pour ma sûreté,  
 Dans Paris, en Flandres, à Versailles,  
 Quelqu'un de poids, de gravité,  
 Ami de la tranquillité,  
 Qui n'aille point sous des Murailles,  
 Montrer son intrépidité,

Ni compromettre à des Batailles  
 Ma Pension & sa Santé.  
 Pour Votre Gloire en vérité,  
 Je ferai part à mes Oïailles  
 De votre générosité.  
 Ils vous béniront tous, Grand Prince;  
 Et l'on dira dans la Province,  
 Que le Peuple de Fontenoi,  
 Pauvre sous la Maison d'Autriche,  
 Devint fameux, content & riche,  
 Si tôt qu'il vpartint au Roi.  
 Remplis de zèle & d'allégresse,  
 Nous célébrerons vos succès.  
 Je parle de vous à la Messe,  
 Et déjà vos Nouveaux Sujets,  
 Pour vous forment des Vœux sans cesse:  
 Heureux, pour prix de leur tendresse,  
 S'ils pouvoient avoir la promesse,  
 Que vous ne les rendrez jamais!  
 Cette Paix que chacun desire,  
 Produiroit de tristes effets,  
 S'il leur en coutoit les regrets  
 De n'être plus sous votre Empire.



# EPIGRAMME

*Sur le Poëme de Mr. de VOLTAIRE,  
intitulé, La Bataille de Fontenoi.*

**V**oltaire de son Roi célèbre la victoire ;  
Enviant aux François sous le fer expirant,  
D'avoir pû sous ses yeux répandre tout leur sang,  
Mais il fait plus qu'eux , il immole sa gloire.



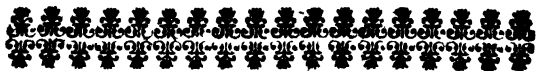
# QUATRAIN

*A mettre dessous le Portrait de S. A. S  
Monseigneur le Margrave de BADEN-  
DOURLACH \*.*

**D**U Prince que tu vois , le Rang & la Naissance  
Sont les Titres les moins flatteurs.  
Sa Vertu ne sauroit permettre qu'on l'encense,  
Sa Bonté gagne tous les Cœurs.

## AVIS

\* Ce Quatrain a été fait , à ce que nous aprenons  
à Lausanne , où ce Prince a fait un séjour de deux Ans.  
avec le Sérénissime Prince son Frère.



## A V I S.

Les Pilules que Mr. BIANCHI, Premier Professeur dans l'Université de *Turin*, a perfectionnées, aiant eu beaucoup de succès & étant ordonnées par les meilleurs Medecins ; on croit faire plaisir au Public de l'avertir que ce Remède fameux continuë à se vendre chez Mr. *Tollet* à Genève, a raison de *Deux Ecus* l'Once, qui contient huit Prises. Les Persones d'un Tempérament délicat peuvent faire douze Prises a l'Once. On les prend le Matin à jeun, dans un peu de Thé où de Confitures. Il faut laisser deux ou trois jours d'intervale d'une Prise à l'autre. Ces Pilules purifient le Sang & aident à la Circulation : Elles sont propres à corriger une limphe trop acre & trop épaisse & à lever les Obstructions ; elles soulagent & guérissent les Douleurs de Rhumatisme & de Sciatique. Elles sont sur tout spécifiques pour les Maladies vénériennes. On ne s'etendra pas sur les autres propriétés de ce Remède, parce que le célèbre Mr. *Bianchi*, a fait imprimer une *Dissertation* sur ce sujet, dont on trouve un bon Extrait dans le *Mercure Suisse du Mois de Mai 1736*. Le  
Nom

Nom de cet Illustre Médecin est déjà un grand préjugé en faveur de ce Remède, & l'Expérience qui est la Pierre de touche des meilleures Découvertes confirme tout ce qu'on en a dit d'avantageux. Ceux qui en souhaiteront pourront s'adresser à Mr. J. B. Tollet, en afranchissant leurs Lettres. Il vend aussi des Véritables *Eaux de Wals*, à 45. sols la Bouteille, & du *Sel polichreste de la Rochelle*, à 10. Sols la Prise, qui est une Once.

**O**N trouve chez M. Gédéon Philibert à Genève au Perron, la *Poudre Purgative* de Mr. JEAN AILLAUD, célèbre Médecin d'Aix en Provence, qui s'est acquise beaucoup de réputation en France, & qui a été employée en particulier avec un grand succès par de très habiles Médecins, sur différens Malades, cachétiques, hidropiques & autres de toute espèce, come il en conste par des Certificats authentiques donés par les principaux Docteurs Médecins & Chirurgiens de l'Université d'Aix. La Prise se vend 30. Sols, Espèces de Genève, & elle est acompagnée d'un Imprimé, qui contient la manière dont on doit user decette Poudre.

**L**A Vente des Livres, de l'Imprimerie, & des autres Efets des Mrs. Barillot & Fils, aiant recomencé à Genève, le 12.

du Mois passé, continuëra, par Autorité du Magnifique Conseil, & par ordre de Justice, de le faire dans cette Ville là, à Cri public, & au plus Ofrant & dernier Encherisseur, tous les Mardis, Jeudis & Samedis, jusques à la fin de la Vente totale.



## T A B L E.

<b>R</b> echerches sur la Fondation de l'Eglise Cathédrale de Genève.	3.
Sur les Antiquitez de Cologni, Village de la dépendance de Genève.	29.
Réflexions sur l'Amour de la Vérité	33.
Continuation des Recherches sur les Psalmes.	50.
Suite de la Lettre d'une Societé de Commerçans, sur la Religion.	68.
Réponse de Mr. N. à la Lettre de sa Maîtresse.	81.
Requête du Curé de Fontenoi au Roi.	85.
Epigrame sur le Poëme de Mr. de Voltaire, intitulé, la Bataille de Fontenoi.	93.
Vers à mettre au bas du Portrait du Margrave de Bade Dourlach.	93.
Avis de Littérature & des Arts.	94.